LES AMOURS
d'ANNE d'AUTRICHE
Epouſe de Louïs XIII.

Avec

Monſieur le C. D. R. le veritable Pere de Louïs XIV. aujourd'hui Roi de France.

Ou l'on voit au long comment on s'y prit pour donner un Heritier à la couronne, les reſors qu'on fit jouer pour cela, & enfin tout le denouement de cette Comedie.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Enſemble

Avec la Reponſe au Manifeſte du Roy Jaques II.

Traduit de l'Anglois d'un homme de qualité.

A COLOGNE
Chez Guillaume Cadet. 1692.

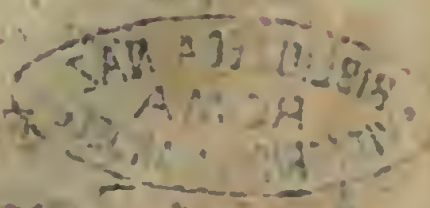

A

MILORD

LOVELACE &c.

MILORD.

VOus avez fait un accueil si favorable à ce petit traité qui n'est qu'une recherche exacte de la petite Naissance de Louïs le grand, que cela m'encourage à y mettre votre illustre nom. Que les adorateurs de notre Heros ne se formalisent point si j'écris sur cette matiere; ce n'est peut ètre pas l'endroit le

moins glorieux de sa vie, puisque sa semence toute petite qu'elle est, a produit une puissance si prodigieuse : Et pour les adorateurs de Louïs XIV. tout ce que je puis faire de mieux pour les obliger, est de consacrer tous ses langes & d'en faire autant de Reliques. j'Avoue de bonne foi que je suis attaché à l'endroit de la vie de Louis XIV. le plus facile à traiter. l'Histoire de sa Naissance est une chose qu'on peut entreprendre, & de laquelle on peut se tirer ; Mais le reste de la vie de ce prodigieux Heros est un sujet qu'il est presque impossible de bien toucher ; impossible au pié de la lettre, puisque non seulement nos voisins, mais encore toute la ter-

terre en general, ont unanimement & avec juſtice reconnu qu'ils ètoit impoſſible de faire ſon portrait, & de trouver ſon ſemblable parmi les payens & les Mahometans memes : Et à la verité s'il ſe peut trouver dans toute l'etendue de la creation quelque trait qui lui convienne, nous devons le chercher chez les Indiens, & regarder l'ambition de Louïs le grand comme une freneſie Indienne, d'autant plus odieuſe & plus ſauvage qu'elle attaque tout le genre humain.

Mais comme je me propoſe de mettre cette petite piece ſous votre illuſtre protection, mon devoir m'engage auſſi d'avoir pour vous tout le reſpect & toute la ve-

neration que vous meritez ; & je croirois ètre indigne de l'honneur que vous me faites de recevoir favorablement le petit preſent que je prens la liberté de vous ofrir, ſi je ne vous rendois ici en peu de mots la juſtice qui eſt dûe à vos grandes qualitez. Toute l'Angleterre ſait Milord, que le Regne violent & rapide de notre dernier Jehu, a èté pour vous une riche moiſſon de triomfes ; c'eſt à dire que dans ſa plus grande elevation, & lors meme que tout ſembloit s'humilier ſous cette puiſſance redoutable vous n'avez jamais flechi le genou, je veux dire que vous n'avez jamais encenſé à ſes injuſtices ; ni donné la moindre aprobation à ſa tirannie.

Votre

Votre ame ètoit trop grande pour ſuivre le Torrent, & vous avez mieux aimé vous expoſer à ſon indignation, que de le flater dans ſes injuſtices. Si le veritable merite Anglois qui brille en vous avec tant de diſtinction n'a pas ètè plutot recompenſé, on doit conſiderer que ſous le gouvernement precedent, ou les conſeils & les Louïs de France n'avoient que trop de credit, vous crutes que vous ètiez trop bon Anglois pour vous attacher à une Cour auſſi peu Angloiſe que celle d'alors; & c'eſt peut ètre ce qui fait votre plus grande gloire, de n'avoir pas ètè plutot apelé à la gloire.

Mais Milord, ce n'eſt pas à moi à faire votre hiſtoire,

il me suffit d'avoir choisi pour protecteur un illustre Compatriote, & je dois me contenir de me faire honneur de l'occasion qui se presente de faire savoir au public que je suis avec respect

MILORD

Votre tres humble & tres obeissant serviteur.

AVIS

AVIS au LECTEUR.

APrès avoir longtems gemi sous les fers de la France, d'une maniere qui n'eſt que trop honteuſe à la Nation, & la Providence nous faiſant eſperer aujourd'hui d'être encore une fois Anglois, c'eſt à dire de recouvrer notre premiere liberté, nos droits & nos privileges, je croi faire à mes compatriotes qui aiment la Lecture un preſent qui ne leur deplaira pas, en leur ofrant l'hiſtoire ſuivante, qui develope le grand miſtere d'iniquité de la veritable origine de Louïs XIV. grand perturbateur du repos public. Mais quoique cette relation ſoit ici quelque choſe d'aſſez nouveau & d'aſſez inconnu, elle n'eſt rien moins que

cela en France. La froideur reconnue de Louïs XIII. la naiſſance extraordinaire de Louïs Dieudonné, ainſi nommé parce qu'il naquit après vingt trois ans de mariage ſterile, ſans couter pluſieurs autres circonſtances, prouvent ſi clairement & d'une maniere ſi convaincante cette generation empruntée, qu'il faut avoir une èfronterie extreme pour pretendre qu'elle ſoit la production du Prince qui paſſe pour en ètre le Pere. Les fameuſes Barricades de Paris, & la formidable revolte qui ſe fit contre Louïs XIV. à ſon avenement au trone, & qui fut ſoutenue par des chefs ſi diſtinguez, publierent ſi hautement ſa Naiſſance illegitime, que tout le monde en parloit : Et comme la raiſon la confirmoit à peine y avoit-il quelcun qui eut des doutes & des ſcrupules la deſſus. Il eſt vrai que ſes dens canines croiſſans à meſure que croiſſoit l'eſclavage de la France, une verité ſi hardie & ſi dangereuſe fut un peu moins pronée, & on n'oſoit

la dire qu'a l'oreille ou dans le cabinet. Si quelque Lecteur critique s'avisoit de me demander pourquoi cette histoire ne paroit que d'aujourd'hui en Angleterre, il trouvera de lui meme la reponse ; s'il considere que sous les deux derniers regnes, où tout ètoit François, & Pensionnaire de la France, & où Coleman disoit au Pere la Chaise [les interets de mon Maitre & les interets du votre sont inseparables]. *une histoire de cette nature eut èté regardée comme un attentat & une Profanation de l'Idole de France qu'on adoroit alors ; Et notre grand Louïs n'eut pas manqué de lancer la foudre sur le coupable, & de faire pendre & l'Auteur & le Libraire à un gibet plus exaucé que celui ou l'on pendit Aman. Ce qui arriva sur la fin du Regne de Charles II. prouve cette verité, c'est qu'on fit bruler à Charing Croß par les mains du Boureau un petit ecrit qui contenoit quelques reflexions sur la naissance que nous nous proposons d'exa-*

 miner.

miner. Et ſi les pourſuites n'allerent pas plus loin, ce fut plutot pour derober au public la connoiſſance du ſujet de cet écrit, que pour aucun égard qu'on eut & pour l'Auteur & pour le Libraire.

Après avoir fouillé le Berceau de Louïs Quatorze, après avoir examiné le nid & l'œuf, & conſideré comment il a été couvé & comment on là vû éclore, je dois dire ici en public pour lui rendre juſtice, qu'encore que tout le cours de ſon Regne ait rempli tout le genre humain d'etonnement & d'horreur, j'en ſuis à beaucoup prez moins ſurpris que ces gens inconſiderez qui ne font attention à rien. Car Premierement n'eſt il pas vrai, pour regarder les choſes en general, que nous ne trouverions que rarement dans l'hiſtoire, pour ne pas dire jamais un Prince comme Louïs XIV. violant au dehors les traitez & la foi publique, & au dedans les ſermens les plus ſacrez & les plus ſolemnels ? En efet à le conſiderer tel qu'il eſt, quelle

raiſon

raiſon aurions nous d'eſperer que ſon honneur fut plus à l'epreuve que celui de ſa mere? Il naquit par l'impoſture, il ſe ſoutient par la fauſſeté & par la perfidie. Eſt-il donc ſurprenant que le parjure le face regner, puiſque c'eſt lui qui la fait naitre? l'Infidelité preſidoit à ſa conception, & elle n'a depuis continué ſes influences que pour egaler ſa vie à ſa naiſſance, & pour lui faire porter le Sceptre de la meme maniere qu'il la gagné. Il ſe fait un plaiſir de ſourber les puiſſances ſouveraines & de leur manquer de foi; & comme il n'eſt du ſang Royal que du mauvais coté, auſſi la maniere dont il en uſe avec les Tetes couronnées, n'a rien qui ſente la dignité Royale. Un Canibale ne devore point un autre Canibale, mais Louïs XIV. pille les Princes, & s'enrichit de leurs depouilles, parce que les Princes lui ſont etrangers, & qu'il n'a ni la generoſité ni la naiſſance d'un Prince. J'avoue pourtant qu'au moins il y a dans le monde un Prince pour le quel

Louïs Quatorze a quelques egards : Mais quelle en eſt la grande raiſon ? C'eſt que ce Prince infortuné aprenoit par l'exemple de ſon ami à garder la foi comme lui ; & parce qu'il y a fait de grands progrez par les ſalutaires ſecours d'un ſi celebre Gamaliel, il en eſt aimé à cauſe de la reſſemblance qui ſe trouve en Eux à cet egard. Mais ce qu'il y a de plus montrueux encore eſt l'alliance de Louïs XIV. avec Mahomet : on ſait un peu les engagemens ou il eſt entré avec le Turc contre la Chretienté ; & on n'ignore pas qu'il aime mieux l'Alcoran que la Bible ; parce qu'il ne craint pas que l'Alcoran s'eleve un jour en jugement contre lui, comme fera la Bible. Quoiqu'il ait violé l'Edit de Nantes, & le traité des Pirinées par lequel il avoit ſolemnellement juré qu'il renonçoit pour toujours à la Flandre &c. Il eſt pourtant vrai qu'il n'a jamais violé la foi duſermeni lors qu'il a juré ſur l'Alcoran, quoiqu'il l'ait violée lorsqu'il à

juré

juré ſur les Evangiles. Toute l'Europe il eſt vrai ſe recrie avec juſtice contre les principes ſanguinaires & les cruantez inouies de Louïs XIV..... Mais pour moi je n'en ſuis pas beaucoup ſurpris ; Car quand je me ſers du peu de connoiſſance que j'ai de la Medecine, je conclus que les Principes qui ſont en lui, & ce penchant qu'il a à repandre le ſang, ſont des defauts qu'on doit importer à ſon naturel. Ne voyons nous pas tous les jours que les memes inclinations naturelles dominent dans les animaux inferieurs ? Quelle malice & quelle perfidie ne trouve t-on point dans les animaux Hybrides, lors qu'on les compare avec les animaux engendrez d'une ſeule eſpece ?

Il ne me reſte plus qu'une reflexion à faire ſur la qualité de Compilateurs de Libelles que la France nous donne ſi liberalement : On ſe plaint le plus ſerieuſement du monde que nous dechirons ſans aucun reſpect les puiſſances que nous n'aimons pas, que nous char-

geons

geont Louïs le grand d'injures atroces, & que nous attaquons à coups de langue ſa perſonne Royale, pendant que nos armes ne ſont qu'ajouter une nouvelle gloire à ſa reputation, qui ſera dit on, l'admiration des ſiecles ſuivans. n'Eſt ce pas admirable? La France veut avoir ſeule le Privilege de medire impunement de toutes les puiſſances ſouveraines qui ſont en guerre contre Elle; & ſi quelcun oſe ſoufler, Elle s'en plaint, Elle crie à l'injuſtice, & c'eſt un attentat qui merite un chatiment exemplaire. Quand on ſe met en téte d'invectiver tout le monde, on doit s'attendre d'etre invectivé à ſon tour; & ne faut il pas que la France ſoït bien èfrontée pour ſe plaindre ſi hautement des Libelles, Elle qui tient des gens à gages pour ſatiriſer ſes Ennemis? l'Etat peut deſavouer avec juſtice les Libelles dont la France ſe plaint: l'Angletere & la Hollande ſont des pays, ou chacun ſe peut faire imprimer aiſement; & il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſe trouve

quel-

quelques particuliers qui abuſent de cette facilité, contre les interets de l'Etat meme, & à plus forte raiſon contre un Prince que les gens un peu ſenſez regardent comme la ſource des miſeres dont l'Europe eſt accablée. Mais comment la France peut Elle excuſer la Gazette de Paris, qui s'imprime avec privelege, & qui n'eſt qu'une ſatire perpetuelle des Princes alliez? quelle apologie peut Elle faire pour les derniers ouvrages du Noble, & pour le Carnaval de la Haye, *qui ſont depuis un bout juſqu'a l'autre des ſatires mordantes & envenimées contre le plupart des Princes de l'Europe; & ſur tout contre un grand Roi, dont toute la terre connoit les grandes & les belles qualitez, & que ſes Ennemis memes ne peuvent s'empecher de louer dans le particulier, comme il ſeroit aiſé d'en produire pluſieurs preuves authentiques, s'il etoit neceſſaire? Mais ce grand Roi que Dieu nous a conſervé juſqu'ici au milieu des perils de la guerre, & des*

noirs

noirs complots de ſes laches Ennemis, n'a pas beſoin de leur temoignage pour convaincre les gens de ſon merite veritablement royal : Sa vie & ſa conduite ſont un exemple continuel de ſageſſe, de douceur, de generoſité, de fermeté, de bravoure, & de toutes les autres vertus qui font un Heros du premier ordre, & un Roi veritablement pieux : Et ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'il ſemble que toutes ces qualitez Heroiques lui ſont venues dés le berceau pour ainſi dire, & que la nature en a fait un grand Prince avant qu'il fut un homme fait : De ſorte que nous pouvons dire de lui a juſte titre ce que Corneille fait dire à l'un de ſes Heros : Les hommes valeureux le ſont du premier coup.

On

ON aprend par des Deſerteurs de l'armée du Marechal de Luxembourg, qu'on y a fait defenſes depuis peu ſous de groſſes peines de mal parler du Roi Guillaume, & de ne le plus apeler Prince d'Orange, mais Roi d'Angleterre. Si cela eſt, ce changement eſt miſterieux; Car en France on ne paſſe pas pour rien tout à coup des injures aux douceurs. Il pourroit y avoir là dedans de la conſcience ou de la politique, ou pour mieux dire, il pourroit y avoir l'un & l'autre; & ces aparences d'honneteté ſe peuvent prendre pour une genereuſe reparation qu'on fait à ſa Majeſté; ou l'on ſe propoſe par la de diminuer ſon reſſentiment, & de diſpoſer ainſi peu à peu les Eſprits à la paix; Car on ſent bien qu'on la ſouhaite avec paſſion, & ſelon toutes les aparences on ſera contraint de la demander bien tot, & meme à genoux.

Si

Si cette hiſtoire plait au public on ne tardera pas à donner la ſuite, qui contient la fatale cataſtrophe de C. D. R. & la fin de ſes plaiſirs qui lui couterent cher.

LES

LES AMOURS d'ANNE D'AUTRICHE Epouſe de Louis XIII.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Avec

Monſieur le C. D. R. le veritable Pere de Louïs Quatorze.

LEs Hiſtoriens n'ont que trop declamé contre l'Empire & la domination que la triple couronne uſurpe depuis longtems ſur les Etats des princes temporels; domination qu'ils n'ont aquiſe, que parce que ces trop zelez partiſans de l'infaillibilité l'ont bien voulu; car la force de la foi Romaine ayant ſubjugué leur raiſon, a quelquefois mis leurs perſonnes & leurs

ames ſons une dependance preſque entiere. Mais à la verité il n'eſt pas fort ſurprenant, puiſque des Eccleſiaſtiques d'un rang & d'une dignité moins eminente, que ne l'eſt celle du Pape leur puiſſant Seigneur, ſe ſont vûs quelquefois à deux doigts de la ſouveraineté, tenans non ſeulement les renes du gouvernement, mais ètant ſi abſolument les Maitres de la puiſſance & de l'autorité, que les princes ſoumis & dependans, qui s'etoient bonnement depouillez de leur autorité en faveur de leurs Miniſtres, n'avoient que le ſeul nom de Roi. Il n'y a peut ètre jamais eu d'exemple plus fameux de cette verité, que l'eſt l'adminiſtration de l'illuſtre Cardinal de Richelieu ſous Louis XIII. ou pour mieux dire ſur Louis XIII. Et l'on peut dire que la fatale deviſe *ego & Rex meus*, moi & mon Roi, que l'infortuné Wolſey prit avec autant

de

de vanité que de malheur (Wolſey ce fameux fils de Boucher, & cependant tout environné de gloire & d'honneur, qui ſe faiſoit ſervir à genoux par des Gentils hommes) étoit un bijou dont l'eſtat plus vif & plus lumineux brilloit ſur le bonnet du cardinal de Richelieu plus puiſſant & plus heureux que Wolſey, en ce que jamais favori ne gouverna peut ètre avec plus d'autorité. Mais pour nous fixer en quelque maniere diſons que la grandeur de Richelieu avoit deux apuis, premierement ce fut la faveur exceſſive de Marie de Medicis, qui fut quelque tems Regente pendant la minorité de Louïs XIII. qui eleva le cardinal à toute cette grandeur : En ſuite l'imbecillité & la foibleſſe de Louïs XIII. continua ce que Marie de Medicis avoit commencé ; car Louïs apres meme qu'il eut atteint l'age de Majorité, ne fit que charger la

regence en la faiſant paſſer de la Reine au Cardinal, & demeura toujours ſous la tutelle du dernier, ſoit qu'il ne voulut, qu'il n'oſat, ou ne ſe ſentit pas aſſez fort, ou pour mieux dire qu'il ne voulut, n'oſât, & ne ſe crut pas aſſez fort, pour attaquer l'autorité ſans bornes dont ce grand Miniſtre ètoit en poſſeſſion depuis longtems.

Et comme la veritable grandeur n'eſt jamais parfaitement ètablie, pendant qu'elle èt branlée par les contretems & par les traverſes, auſſi la fortune prodigua t'elle à ce favori regnant ſes faveurs les plus particulieres pour le ſoutenir dans ſon elevation ; car il ne diſpoſoit pas plus abſolument de la volonté du Roi, que de la faveur de la Reine Anne d'Autriche. Cette princeſſe ètoit ſi fort ſoumiſe & pour ſes inclinations & pour ſes plaiſirs aux conſeils & à la direction du Car-

Cardinal, qu'il ètoit ſon conſeiller de cabinet le plus afidé. De ſorte que pour tout dire en un mot, comme il n'y avoit point de puiſſance ſuperieure qui pût lui faire du mal, ni d'aſſez grande pour lui diſputer le terrain, ſon pouvoir fut un pouvoir veritablement deſpotique, & tout le monde rendant hommage à ſon credit, ſon autorité fut toujours ferme & inebranlable. Et comme ce Prelat ètoit un genie du premier ordre, il devint ſi populaire dans un poſte ſi eminent, & ſon ambition devint en meme tems ſi grande, que les vaſtes projets de ſon eſprit n'etoient en rien inferieurs à l'elevation de ſa perſonne; & pour tout dire enfin il ètoit abondamment pourvû de cet orgueïl & de cette vanité qui ſuit ordinairement les honneurs & les dignitez. La ſaintité de la robe ne fut pas à l'epreuve de cette fiere paſſion, & l'ambition ſuivie

de toute la vanité & de toute la fierté qui l'accompagnoient ordinairement s'empara ſi fort de ce grand Cardinal, que le Prelat ètoit tout à fait confondu dans le Miniſtre d'Etat, & qu'on ne connoiſſoit plus la pourpre Eccleſiaſtique au travers de la pourpre Royale d'ont ſa bonne fortune l'avoit revetu.

A l'ombre du grand Richelieu le plus ſuperbe Cedre de notre Bocage, ſortit un beau rejeton d'un tronc ſi nourriſſant, je veux dire une belle Niece, que la faveur & l'amitié d'un ſi puiſſant Patron, & d'un parent ſi proche, fit devenir en peu de tems l'un des aſtres de la cour de France le plus brillant & le plus lumineux. Cette belle ètoit ſi charmante, & ſon air avoit quelque choſe de ſi agreable & de ſi engageant, qu'Elle ne pouvoit jamais manquer de ſe faire une foule d'Adorateurs. Ses charmes exterieurs étoient ſoutenus d'un

eſprit

esprit vif & d'un jugement solide, en sorte qu'on peut dire que la beauté de son ame repondoit parfaitement bien à la beauté de son visage, & aux autres attraits exterieurs dont la nature l'avoit partagée. Il est vrai aussi qu'Elle avoit herité de son Oncle l'ambition & la vanité; qualitez qui toutes condamnables qu'elles sont, passent anjourd'hui pour des vertus dans le beau sexe, s'il en faut croire nos courtisans les plus galans.

Vous vous imaginez bien sans doute, qu'une Dame ainsi faite, cherie du Cardinal, & l'objet particulier de ses soins & de sa protection, ne manque ni de pompe ni de magnificence pour soutenir son rang, & pour faire à la Cour toute la figure que sa beauté pouvoit meriter, ou que sa vanité pouvoit presque souhaiter. Et comme si la parenté qu'il y avoit entre

cette belle & le Cardinal l'eut miſe en droit de partager ſes trofées, & de dominer ou il regnoit, Elle s'inſinua ſi bien dans les bonnes graces de la Reine, dont Elle fut ſi aimée & ſi cáreſſée, qu'à peine avoit Elle rien de ſecret pour ſa belle Favorite. Cette Princeſſe ètoit ſi entetée de ſa compagnie & de ſa converſation, qu'Elle n'avoit point ſans Elle de veritable plaiſir. De l'apeller la confidente & l'amie de la Reine, ce ſeroit dire trop peu, car Elle en ètoit ſi eperduement aimée, qu'Elle en étoit peut ètre mieux traitée que ſi Elle eut ètè ſa ſœur. Et afin que les ceremonïes de la cour auſſi bien que l'inegalité du rang ne traverſaſſent point la liberté de leur Societé & de leur familiarité, la Reine voulut genereuſement prendre le nom de Statira, & donner à ſa belle confidente celui de Pariſatis; (noms empruntez des Filles du grand Darius

rius Roi de Perſe) avec commandement exprez de ne ſe ſervir que de ces noms là dans leurs converſations particulieres, de peur que le titre de Majeſté, ou le reſpect & la veneration qu'on a d'ordinaire pour les Tetes courounées, ne fit quelque obſtacle à la liberté, à l'enjouement, & à la gayeté qu'Elle ſe promettoit de l'amitié & de la Societé de ſa chere Pariſatis. Notre belle Pariſatis (car puis qu'Elle a eu l'honneur de recevoir ce nom d'une main Royale, nous ne ſaurions lui en donner un meilleur) ne rehauſſoit pas peu ſa fierté & ſa vanité naturelle, par l'idée du rang extraordinaire qu'Elle tenoit dans les bonnes graces d'une protectrice de cette importance, de la lumiere de laquelle l'eclat de Pariſatis n'étoit pour ainſi dire que la reverberation. En efet pouvoit on s'imaginer, quelque envieux que ſoit le monde; que

Pariſatis reçût tant de faveurs de la Reine, ſans une vertu extraordinaire qui l'en rendit digne ? Outre ſon merite perſonnel, Elle ſe voyoit tous les jours ſuivie d'une ſi grande foule de Courtiſans, parce que toutes les ſupplications qu'on faiſoit à la Reine paſſoient par ſon canal, qu'Elle ſe regardoit comme une petite ſainte auprez de cette divinité, enrichie qu'Elle ètoit par voie d'emanation de la gloire extraordinaire qui venoit d'une ſource ſi divine (car c'eſt par reflexion que brillent les Favoris de Cour.)

Au milieu de tant d'honneurs, qui ſont les plus riches bienfaits de la Fortune, il ne ſe pouvoit pas que l'amour ne fut de la partie ; car s'il eſt vrai que cette noble paſſion face une partie du bonheur, la fortune eut ètè injuſte de refuſer à Pariſatis la ſeule choſe qui lui manquât pour rendre ſa felicité complete. Une beauté comme

Pari-

Parisatis ne pouvoit pas manquer d'Adorateurs, car Cupidon devoit faire honneur d'epuiser son carquois pour l'amour d'elle. Une infinité de Courtisans en étoient épris, & n'osoient s'en expliquer que par les soins & par les hommages qu'ils lui rendoient; car comme Elle les regardoit tous comme des gens fort au dessous de ses pretentions, personne aussi n'osoit aspirer à l'honneur de porter ses chaines, à moins qu'il ne fût de la qualité la plus eminente & du rang le plus distingué. Il faloit qu'un coeur blessé pour meriter qu'Elle en eut pitié fût du sang Royal, ou qu'il fut tout au moins un Prince fort distingué: car comme je l'ai deja dit, sa passion dominante étoit l'ambition; & le courage, l'esprit, la galanterie, la passion, la fidelité, & les soins; qualitez qui avancent ordinairement les afaires d'un Amant fidele auprez des Dames

moins dificiles & moins delicates, ne produiſoient rien auprez de Pariſatis. Il n'y avoit qu'une naiſſance illuſtre qui put vaincre la cruauté de l'ambitieuſe Pariſatis; & ſans elle les ofrandes qu'on faiſoit à cette belle, ètoient des ofrandes ſouillées qu'Elle regardoit avec un ſouverain mepris. En un mot il faloit que l'amour la conduiſit dans un palais avantque de la mener à l'Egliſe, car Elle ne voyoit point de felicité hors d'un ſuperbe palais, & croyoit que ſes noces ne pouvoient étre heureuſes que dans un lit Imperial.

Parmi le grand nombre de ſes Eſclaves, (pour ne rien dire de ſes conquétes du ſecond ordre, qu'Elle croyoit indignes de ſa connoiſſance, & que nous croyons auſſi peu dignes de la notre) il arriva pour ſatisfaire l'ambition de la fiére Pariſatis, que Monſieur frere du Roi, Gaſton Duc d'Orleans divint

un

un de ſes plus paſſionnez Adorateurs. Cet illuſtre Amant lui rendoit tous les jours les devoirs les plus paſſionnez & faiſoit à ſes piés mille vœux & proteſtations. Toutes les oraiſons n'ètoient que pour cette ſainte, & cet Amant paſſionné cherchoit avec ſoin les occaſions de louer ſa beauté, & de lui dire à l'oreille l'impreſſion qu'elle avoit fait ſur ſon cœur. Il ne faut pas douter que la contente Pariſatis n'ècoutât avec plaiſir ſon illuſtre Amant; & quoiqu' avec la reſerve & la retenue d'une Clelie ou d'une Caſſandre, Elle recût ſes proteſtations & ſes ſoins dans toute la rigueur des lois & des obligations qui regardent l'honneur des femmes, & dans toute la froideur de ſon ſexe, Elle avoit pourrant une joie ſecrete qui n'echauffoit pas peu ſon cœur, quand Elle ſe repreſentoit cette Alteſſe proſternée à ſes piès, & lui

demandant avec humilité l'honneur de porter ſes fers. Non ſeulement Elle le regardoit comme Frere du Roi, titre ſeul qui ſufiſoit à l'Amant pour lui faire eſperer un heureux ſuccez, & qui ſufiſoit auſſi à l'Amante pour batir là deſſus le plus beau fondement de ſa felicité; mais Elle le regardoit auſſi comme l'Heritier preſomptif, ou pour miex dire comme l'Heritier aſſeuré de la couronne; car comme le Roi ſon Frere, Prince ſans force & ſans vigueur, avoit deja paſſé plus de vingt ans ſans rien faire avec ſa charmante Statira, la belle Anne d'Autriche, il y avoit peu ou point à craindre de voir ſortir de ce beau champ d'amour, mais bien mal cultivé, un jeune Dauphin qui empechât Monſieur de ſucceder à la Couronne: Ainſi l'idée du diademe qui brilloit deja dans ſon imagination, & la poſſibilité qu'Elle voyoit de vivre aſſez

long

longtems pour être Reine de France, ne ſervoient pas peu à l'humaniſer en faveur de Monſieur. Et quoiqu'il n'y eut que la providence qui pût ſavoir ſi Monſieur devoit ſurvivre à ſon Frere, & Heriter de ſon ſceptre ; neantmoins Elle pouvoit ſe flater avec beaucoup de vraiſemblance, qui ſi Elle ne vivoit pas aſſez longtems pour être l'Epouſe d'un Roi, Elle vivroit aſſez pour être la mere d'un Roi. Et comme Monſieur avoit donné au public de meilleures preuves de ſa virilité que ſon Frere impuiſſant & flegmatique, & qu'il étoit pere d'une Fille, exclue par conſequent de la couronne ſelon la loi Salique, Pariſatis s'imaginoit que devenant Mere (car les Filles penſent quelquefois à le devenir) quoiqu'Elle ne portât pas le ſceptre il lui ſeroit fort glorieux de donner à la couronne un Heritier, qu'Elle pourroit

roit peut ètre voir porter le Diademe. Il n'y a qu'un Eſprit comme celui de Pariſatis. ou au moins une ame auſſi grande que la ſienne, qui Puiſſe s'imaginer combien Elle eut de penſées ſur un ſi riche ſujet, & combien d'agreables idées Elle ſe fit en ſe repreſentant une ſi grande fortune, ſur laquelle Elle contoit preſque deja.

Orleans paroiſſoit trop amoureux, & l'afaire étoit trop importante à Pariſatis pour en faire un ſecret à la Reine, & à la verité il n'y avoit pas lieu à cela, car Elle entroit de trop bon cœur en tout ce qui regardoit ſa chere Pariſatis : A peine donc étoit Elle acceſſible à ſon Amant qu'en preſence de la Reine : Elle evitoit avec tant d'adreſſe les occaſions de le voir ailleurs, que rarement ètoient ils un moment enſemble, à moins que les yeux & les Oreilles de ſa Majeſté ne fuſſent les ſacrez

crez Temoins de ce qui se passoit entre Eux, tant la sage Parisatis étoit habile à menager un amour de cette importance. Mais comme rien n'étoit capable, non pas même la presence de la Reine de moderer les empressemens de l'amoureux Orleans auprez de sa Maitresse, aussi les Protestations qu'il lui faisoit étoient elles sans aucune reserve; car il ne faisoit pas de façon d'avouer devant la Reine la passion extreme qu'il avoit pour le charmant objet de son Amour & de son eselavage. La Reine voulant avancer sa chere Parisatis ne balança pas à pendre parti, & profitoit fort souvent de l'occasion qui se presentoit d'aplaudir le choix que Monsieur avoit fait pour disposer de son cœur, & de l'asseurer que l'esprit & les charmes de sa Maitresse étoient si dignes d'une telle conquete, qu'il ne pourvoit jamais se determiner en

faveur

faveur d'un objet plus noble : Elle ajoutoit à cela que ſi ſon cœur étoit de la partie dans les vœux & dans les proteſtations qu'il faiſoit, il pouvoit s'aſſeurer qu'Elle lui rendroit tous les offices d'amitié dont Elle étoit capable pour faire reuſſir les ſentimens d'honneteté qu'il avoit pour une dame, qui outre ſon grand merite perſonnel & les charmes de la beauté, avoit encore ſa faveur Royale, qui ſeroit toujours une partie inalienable de ſa dot. Monſieur ne manqua pas de remercier tres humblement ſa Majeſté des bontez qu'Elle avoit pour lui, de proteſter de la ſincerité de ſa reconnoiſſance, & de ſe jeter encore ſur les louanges les plus outrées, & ſur les tranſports les plus extravagans que l'eſprit & l'eloquence peuvent inſpirer ſur un ſujet auſſi riche que l'étoit celui des beautez & des charmes de ſa chere Pariſatis, dont

dont il ſeroit, diſoit il, l'Adorateur eternel.

Le Cardinal qui n'avoit pas encore paru publiquement dans cette afaire, avoit trop à cœur l'avancement de ſa Niece, pour n'ètre pas aux ècoutes pendant tout ce tems là. Il ſe tint donc un conſeil ſecret entre la Reine & le Cardinal, dans lequel après quelques reflexions generales ſur le noble & glorieux parti qui ſe prenſentoit pour ſa chere Pariſatis, accompagnées non ſeulement d'ofres de ſervices, mais encore de promeſſes de faire meme agir le Roi, s'il ètoit neceſſaire, (dequoi le Cardinal remercia tres humblement la Reine, & lui fit connoitre la juſte reconnoiſſance qu'il avoit de toutes ſes Royales bontez) ſa Majeſté ſe mit à faire la fidelle recapitulation des avances & des Proteſtations que Monſieur avoit faites à ſa Niece; & apres avoir par-

parlé de tout, Elle conclud que les vœux & les proteſtations de Monſieur avoient èté ſi outrez & ſi paſſionnez, que ſi ſon cœur parloit par ſa bouche, il n'y avoit point d'Amant mieux enchainé que lui : Que cependant il n'en étoit point venu à une declaration poſitive ; qu'il s'en ètoit tenu à des termes generaux par lequels il avoit loué les beautez de ſa Maitreſſe, & fait l'eloge de ſes fers ; & cela avec les fleuretes ordinaires, & les preliminaires de galanterie que les Amans ont accoutumé de faire. Elle ajouta qu'il s'ètoit plus fatigué à lui faire agreer ſon amour, qu' à la prier de lui acorder la ſienne : Qu'il n'en ètoit jamais venu à la queſtion capitale, ceſt à dire au Mariage : Que quoique la tendreſſe qu'Elle avoit pour ſa Niece l'eut quelquefois obligée d'inſinuer à Monſieur, autant que la bienſeance avoit pû lui permettre,

tre, le merite d'une ſi belle Epouſe, quoiqu'à la verité il eut toujours repondu avec des transports qui faiſoient connoitre combien ce mot d'Epouſe lui ètoit agreable; il n'en avoit pourtant pas fait la moindre aplication directe ni a Pariſatis, ni à Elle, quoi qu'Elle lui ofrit ſes ſervices en cela.

Ces remarques donnerent lieu à quelques conteſtations, il fut dit premierement que Monſieur avoit trop d'honneur pour rechercher aux yeux de toute la cour d'une maniere ſi publique & ſi ſerieuſe une jeune Dame, dont il ne ſeroit pas veritablement amoureux; ſans conter qu'il n'ètoit pas d'age à faire un ſemblable perſonnage : Qu'une raillerie de cette force qui compromettoit ſi viſiblement la reputation d'une Fille, trop ſacrée pour en plaiſanter de cette maniere, ètoit une baſſeſſe dont Monſieur ne pouvoit ni ne vouloit ſe

rendre

rendre coupable ; de ſorte qu'on paſſa ſans dificulté la verité & la ſincerité de ſon amour. Mais d'ailleurs, diſoit on encore, s'il eſt auſſi violemment èpris qu'il le veut faire accroire par ſes ſermens reïterez qui l'empeche d'en venir à la queſtion deciſive? Il y a deja longtems qu'il lui fait la Cour, & l'on ſait qu'un amour qui tire en longueur ne convient qu'à des Amans d'un merite mediocre, & à des gens qui n'ètans peut ètre recommandables qu'en ce qu'ils ſont les langoureux & les mourans auprez des Dames, ſont obligez par conſequent d'acheter la conquete d'un cœur par de longs ſervices, & par des peines encore plus longues. Mais Monſieur eſt dans un cas bien diferent; il eſt Frere du Roi, & Heritier de la Couronne, & par conſequent ſon caractere meme & ſa naiſſance l'obligent indiſpenſablement à pouſſer les

afai-

afaires, & parlent ſi puiſſamment en ſa faveur, qu'il n'a pas beſoin de tant de ceremonies, ni de tant de formalitez inutiles, d'autant moins que ce n'eſt pas là l'uſage des perſonnes de ſon âge & de ſon experience : Et comme il avoit deja paſſé par le mariage, on croyoit que cette raiſon ſeule le dût obliger à pouſſer avec plus d'empreſſement & de confience, & à s'epagner tant de longeurs, de ſoins & d'embaras, en venant à la concluſion. Et ce qu'il y avoit de pis encore, & qu'on ne pouvoit pas ce ſemble excuſer, eſt qu'encore que la Reine lui eut donné lieu à ſe determiner; il avoit toujours repondu de travers, & tournoyé comme on dit, autour du pot.

De tout cela la Reine conclud, que dans l'etat ou étoient les choſes le Cardinal prendroit ſon tems, pour remercier Monſieur de l'honneur

neur qu'il faiſoit à ſa Niece d'avoir de l'inclination pour Elle, & pour en meme tems la lui ofrir en mariage en preſence de quelques Seigneurs de la Cour; Car diſoit Elle la tendreſſe que vous avez pour votre Niece veut que vous preniez ce parti ſans balancer, & vous excuſe ſufiſament quand meme il y auroit quelque choſe à redire; & d'ailleurs ſi vous conſiderez la naiſſance de Monſieur vous verrez, qu'il n'eſt pas au deſſous de vous de faire les premiers pas; d'autant mieux qu'il ſemble, ajoutat Elle, que Monſieur ne heſite, que parce qu'il attend que vous lui faciez cette avance; Car vous voyez bien qu'il n'eſt pas impoſſible qu'un prince du ſang, & qui d'ailleurs ne manque pas de fierté, attende une telle deference; & vous voyez bien encore qu'il eſt juſte que vous la lui rendiez. Comme ce conſeil ètoit

raiſon-

raisonnable en aparence le Cardinal en remercia sa Majesté, & lui dit qu'il en profiteroit : Et comme il faloit prendre son tems pour s'en servir à propos, il proposa de donner dans son palais un Bal magnifique, auquel il inviteroit leurs Majestez, Monsieur, & toute la Cour, & qu'au milieu de la joie & des divertissemens il prendroit quelque moment favorable pour faire à Monsieur la proposition dont on ètoit convenu. La Reine aprouva l'expedient; & cette resolution finissant le conseil, on fit venir la belle Parisatis pour y donner son consentement, qui se soumit d'abord à la volonté de la Reine & de son Oncle, s'abandonna tout à fait à leur conduite, & les rendit les Maitres absolus de sa destinée.

Pour cet efet il y eut Bal chez le Cardinal : Tout y fut magnifique & galant, autant qu'on le

pouvoit eſperer d'un Prelat, qui recevoit dans ſon palais tout ce qu'il y avoit de brillant à la Cour. Il n'eſt pas de notre ſujet de parler des beautez qui s'y diſtinguerent le plus, ni de dire de combien Pariſatis l'emportoit ſur tant de Rivales du coté de la beauté; nous dirons ſeulement qu'un jeune Seigneur, qui n'avoit pas encore paru à la Cour, & qui fut en ſuite connu ſous le nom de C. D. R. parut à cette illuſtre aſſemblée, y fit une tres belle figure, & s'y fit remarquer par l'un & par l'autre ſexe. Les agrêmens extraordinaires de ſa perſonne, ſon air & ſes manieres galantes le firent diſtinguer; & ſa belle maniere de bien dancer, qui ètoit pour le tems & pour le lieu une grace particuliere, qui donnoit encore plus d'eclat à ſes autres qualitez, le fit admirer generalement de toute la Compagnie, & lui

lui procura l'honneur d'etre choisi pour dancer avec la Reine, comme un honneur qui ètoit dû à son merite singulier ; faveur qui dans ce tems là, & dans une cour aussi enjouée que celle de France, n'ètoit pas toujours pour les personnes distinguèes par leur rang & par leur naissance.

Pendantque dans le fort de la joie les plus jeunes & les plus gais s'occupoient à se divertir comme Spectateurs ou comme Acteurs, & qu'ils y alloient des yeux ou des piès, (ou peut ètre de tous les deux) il arriva que Monsieur n'en voulant plus choisir une demie douzaine de Seigneurs pour prendre un divertissement plus solide ; & se retira pour cet efet dans une chambre où plusieurs tables èstoient dressées, & servies des mets les plus exquis & les plus delicieux avec toute la Pompe & toute la Magnificence qu'on peut

s'imaginer. Le Cardinal qui suivoit Monsieur des yeux & de l'esprit, les joignit incontinent, & complimenta le Prince & sa petite, mais illustre troupe, avec toute la civilité & toutes les Caresses qu'on pouvoit esperer d'un si habile Courtisan ; ce qu'il fit avec d'autant plus d'art & de delicatesse que cela devoit ètre le preliminaire de l'importante proposition qu'il avoit à faire.

Après plusieurs verres d'un vin petillant qui furent bûs à la ronde, à la santé de quelques Seigneurs, il arriva enfin que quelcun du cercle commança la santé de Madame la Niece du Cardinal, plutot peut ètre pour faire plaisir à leur Hote qui les regaloit, que dans la pensée que Monsieur y prit quelque interet en qualité d'Amant. Le Cardinal ravi qu'un autre que lui mit sa Niece sur les rangs, profite de l'occasion, & s'adres-

s'adreſſant à Monſieur lui dit avec beaucoup d'eloquence, & de la maniere du monde la plus obligeante, qu'il ètoit extrememement ſenſible à l'honneur qu'il lui faiſoit par la genereuſe eſtime qu'il avoit pour une Niece qui lui ètoit ſi chere; & que tout ce qu'il pouvoit faire pour ſe revencher d'une partie des obligations qu'il avoit à ſon Alteſſe, ètoit de ſe ſoumettre lui & ſa Niece à tout ce que ſon Alteſſe voudroit; & que pour repondre aux ſentimens d'honneteté qu'il avoit pour Elle, il ne pouvoit mieux faire que de la lui ofrir en Mariage en vertu de l'autorité qu'il avoit ſur Elle, comme il faiſoit avec toute l'humilité poſſible, bien perſuadé qu'il ètoit que ſa Niece payeroit d'obeiſſance.

Monſieur que le debut du Cardinal avoit commencé d'echaufer, & qui tout en feu attendoit avec la patience qu'on peut s'imaginer

par la ſuite la fin de ſon diſcours, fit cette courte reponce à la propoſition de Mariage, *Mariage pretre Orgueilleux!* ton impudence ne ſera pas impunie; & là deſſus il lui aplique un ſouflet avec une extreme colere. Une rupture ſi ſurprenante jetta les Seigneurs qui ètoient preſens dans un deſordre & dans un ètonnement extraordinaire. Un ſouflet donné à un Premier Miniſtre entre les mains duquel ètoit toute l'autorité, ètoit un aſſez grand ſujet de ſurpriſe. Et comme la grandeur & la qualité des Intereſſez empechoit les Spectateurs de s'entremettre dans une ſi fameuſe querelle, ils ſe contenterent de faire paroitre par leur deſordre la part qu'ils y prenoient, & firent en ſorte d'emmener Monſieur. Ils le prierent donc inſtamment de ſe retirer par les derrieres, & de ne pas troubler l'aſſemblée, qui ſeroit infailliblement

ment en rumeur sur le moindre vent qu'elle en auroit. Le Prince vaincu par ces considerations suivit le conseil qu'on lui donnoit, & se retira en jurant deux ou trois fois, & disant assez peu distinctement, *que le Cardinal & sa Niece devoient bien savoir qu'il n'en vouloit pas au sacrement, & que sans le Mariage le sang Ecclesiastique de sa reverence tout grand & tout Vain qu'il fut, eut été assez honoré----.* Nous ne savons point si ces dernieres paroles de Monsieur furent entendues, ou si elles ne le furent point, aussi n'importe til, guére, car l'ame du Cardinal étoit assez occupée des autres qui les avoient precedées, & du souflet dont elles avoient été suivies : Et en efet le sens des dernieres paroles du Prince étoit visiblement le meme sens que celui de la courte, mais energique sentence qui les avoit precedées. Le refus mepriſant que

Monſieur avoit fait de ſe marier avec la Niece du Cardinal ; & l'orage qu'avoit excité la propoſition qu'il en avoit fait à ſon Alteſſe ; . faiſoient aſſez voir quel étoit le but & le principe de ſon amour.

Je ne m'amuſerai point à decrire quel fut le reſſentiment du Cardinal ; où plutot quelles furent les agonïes ou le jetterent un afront de cette nature , puiſque le reſte de notre hiſtoire n'eſt qu'une ſuite perpetuelle de mouvemens violens excitez par ce ferment mortel. Il ſufit de vous dire que l'honneur du Prelat , ou ſi vous voulez ſa ſainte vanité , fut bleſſée tu vif , & ſentit toutes les douleurs d'un coup de poignard ſi profond & ſi ſenſible. Et comme la vengeance la plus terrible ſuit naturellement un afront auſſi ſanglant , il n'etoit pas dificile à prevoir que cette petite ſemence pro-

produiroit je ne sai combien de maux, que le tems feroit bien tot èclore ; & il n'etoit pas dificile non plus de voir que le saint homme avoit dans le cœur la moitié des furies de l'enfer, avec tout ce qu'elles ont de rage & de desespoir. Mais quelque grand feu qu'allumât dans l'ame du Cardinal cette petite ètincele, il fut pourtant tellement le Maitre de sa passion, qu'il ne fit point eclater d'abord sa rage & son ressentiment, & remit à se venger lors que le tems seroit plus favorable, & lorsqu'apres y avoir bien pensé il en pourroit esperer un succez plus certain. Il rejoignit donc la compagnie, se contraignit de maniere, & fit paroitre tant de gayeté pendant le reste du divertissement, qu'on ne s'aperçût jamais de son chagrin. Et comme les Temoins de sa disgrace s'en ètoient alez, il n'etoit pas malaisé de la

cacher, au moins jusques à la fin du Bal. Mais la chose ne fut pas plutot eventée (ce qui arriva peu d'heures après) que toute la cour en parloit tout haut. Le Cardinal ne dormoit pas, & la premiere chose qu'il fit pour gage de ce qu'il devoit faire dans la suite, fut de plaindre au Roi les avantures de la nuit avec de si noires couleurs, qu'il fut resolu d'exiler Monsieur de la Cour, ce qui fut expidié le lendemain avant le lever de son Ateſſe.

Sortant de la chambre du Roi il alla tout droit chez sa Niece. cette pauvre Dame soit qu'Elle fut fatiguée des dances de la nuit passée, soit qu'Elle se fut amusée à mediter apres son reveil sur la favorable reponse qu'Elle esperoit que Monsieur feroit au Cardinal, ne s'ètoit pas levée si tot qu'a l'ordinaire; je dis la reponse favorable parce que soit qu'Elle songeat,

geat, ſoit qu'Elle revât ſur ſon chevet la fraiche matinée, Elle ne ſe promettoit qu'une reponſe honnete, conforme à la violence de ſa paſſion, & à la force de ſes charmes. Elle ne ſavoit point encore la triſte & funeſte nouvelle qu'on lui aportoit; & quoiqu'elle ne fut pas ignorée de la derniere de ſes Demoiſelles, meme de la moindre ſervante de la maiſon; cepandant comme ceux qui ſont les plus intereſſez dans le nouvelles deſagreables, ne les aprenent ordinairement que les derniers, ce fut auſſi le Cardinal qui lui en donna le premier avis.

Il entre donc dans la chambre de ſa Niece, la tire en particulier, & lui conte l'avanture d'un bout à l'autre, chargée de toutes les circomſtances dont un eſprit echaufé groſſit d'ordinaire une relation. Pariſatis qui avoit tout ècouté ſans rien dire (& à la verité ſon cœur

etoit trop plein pour parler ſi tot) apres que le cardinal eut achevé la matiere de fait, à la quelle il ajouta quelques reflexions de ſon crud, en termes qui marquoient le fiel le plus amer & le depit le plus enraciné, eclate enfin, & repond ce qui ſuit. „O Mon„ſtre! Monſtre! Infidele! eſt il „poſſible que les vœux, les ſer„mens, & les proteſtations que „tu m'as fait juſqu'icy n'ètoient „que des effets de l'impureté de „ton cœur, & des traits perfides „qui n'en vouloient qu'a ma pudi„cité? Traitre! Infame! As tu „pû te mettre dans l'eſprit que „je n'ètois bonne qu'a ſervir de „jouet à ta pareſſe? Ah le grand „honneur que la generoſité de „Monſieur vouloit me faire! De „petite, pauvre, & mepriſable „que je ſuis, je devois ètre elevée „par une grace & par une bonté „particuliere à l'illuſtre emploi „d'ètre

„ d'ètre le divertiſſement ſecret du
„ haut & puiſſant Orleans. Bouc!
„ Satire! Demon! Alors s'arretant
„ un peu, Elle reprit ſur le meme
„ ton. Miſerable que je ſuis! à
„ quelle honte & à quelle confu-
„ ſion ne dois je pas m'attendre?
„ s'il s'ètoit contenté de jouer le
„ roolle d'un honnete ſcelerat, s'il
„ eut d'abord fait connoitre ſans de-
„ tour ſon amour criminel, &
„ qu'il n'eut pas fait myſtere de ſon
„ execrable deſſein, il n'auroit
„ dependu que de moi de traiter ce
„ Monſtre comme il meritoit, &
„ j'euſſe fait tellement eclater mon
„ reſſentiment à la premiere atta-
„ que de ce cruel, que toute la
„ terre eut ètè & l'Echo & le Te-
„ moin tout enſemble de ma juſte
„ colere : Mais le lache Trom-
„ peur, le miſerable Impoſteur
„ qu'il eſt, a pris avec une baſſeſſe
„ indigne d'un Prince le maſque
„ d'un honnete homme pour me

„duper, & pour trahir mes oreil-
„les credules : Il seduisit ma rai-
„son abusée en sorte que je l'ecou-
„tai, & l'ecoutai meme avec pa-
„tience : Je soufris sa presence,
„& je trouvai bon qu'il m'entre-
„tint souvent de sa lache & cri-
„minelle passion. Que dira la
„Renommée, cette Babillarde
„qui prone par tout ce qu'elle
„sait aussi bien que ce qu'elle ne
„sait pas? Que penseront les gens
„naturellement disposez à mal
„juger des choses, lors qu'ils sau-
„ront que j'ai preté l'oreille à des
„discours, & que je ne m'en suis
„pas plutot degoutée? Ils diront
„sans doute que j'ai favorisé sa
„passion criminelle, puisque j'ai
„souffert avec tant de patience
„qu'il m'en entretint : Ainsi ma
„pudicité innocemment outragée
„sera le triste plastron des coups
„de langues de tout ce qu'il y a
„de medisant, & je verrai mon
„hon-

„ honneur exposé à toute sorte „ d'infamie, puisque je serai le jouet „ & le divertissement de tout ce „ qu'il ya de miserable dans le „ monde-----. La dessus le Cardinal l'interrompit, & tâcha de calmer cette partie au moins de son ressentiment, en l'asseurant que tant sa conduite que la conduite d'Orleans convaincroit bien tot le monde à cet egard, quelle que pût ètre l'erreur & la prevention du peuple & ne laisseroit pas le moindre ombrage qui donnât lieu à soubçonner sa vertu; & qu'Elle devoit se rasseurer de ce coté là. „ C'est fort bien repondit Parisa- „ tis; Mais supposons que le monde „ me face la justice de reconnoitre „ mon innocence & ma vertu, „ ne sera ce pas une marque sin- „ guliere de son equité s'il se con- „ tente de m'imputer ce que je „ merite, c'est à dire de me faire „ passer pour une simple, pour

„ une

„une bete, pour une fole (car
„ce ſont là les noms qui me con-
„viennent) qui ai été capable
„d'ecouter un infame tranquille-
„ment & ſans interruption, mar-
„motant à mes Oreilles ſi long-
„tems, ſi haut, & ſi ſouvent,
„ſans avoir eu ni l'eſprit ni le ſens
„de comprendre durant tout ce
„tems là ce qu'il vouloit me dire?
„Helas Monſieur! ſi j'evite la ca-
„lomnie dout vous parlez, c'eſt
„eviter un ecueil pour tomber ſur
„un antre. Conſiderez je vous
„prie avec attention quelle honte
„ce me ſera d'entendre par tout
„ces noms de mepris, & de les
„emporter dans la foſſe: penſez
„un peu je vous prie à la cruelle
„douleur que j'aurai de me voir
„huée & montrée au doigt par
„les mediſans, comme une miſe-
„rable auprez de la quelle on s'at-
„tachoit de la meme maniere
„qu'on s'attache auprez d'une

„cour-

„courtisane ; & de passer enfin
„pour comble d'ignominie, pour
„une personne qui n'etoit bonne
„que pour les plaisirs criminels de
„Monsieur. O ! tache èternelle
„& maudite, que le sang de cet
„Ingrat ne sauroit efacer. Les
„Rois se sont quelquefois laissez
„vaincre à la beauté de leurs Su-
„jettes ; & la beauté a souvent
„fait passer des simples Demoisel-
„les dans le lit & sur le trone des
„plus grands Monarques : Mais
„la triste & l'infortunée Niece de
„Richelieu, n'a ni beauté ni
„naissance, ni merite, qui puisse
„inspirer une pensée honnete au
„Frere de Louïs, ce Monstre &
„ce Demon de vanité. Elle me-
„ritoit si peu une si grande faveur,
„qu'on n'en pouvoit rejetter la
„proposition avec moins de me-
„pris, qu'en traitant le grand
„Cardinal de Richelieu comme
„un Valet d'Ecurie, & pour tout

„dire

„dire enfin qu'en lui donnant un „soufflet. Mais Monsieur, j'espe- „re qu'un tel afront, un outrage „fait par un Prince cruel à la re- „putation d'une Fille, à la quelle „l'amour vous attache plus que la „consanguinité, vous fera pren- „dre ma defense, & vous oblige- „ra à venger mon deshonneur. „Oui *ma chere Enfant, repondit le „Cardinal*, ne doute pas que je ne „te vange, & que je ne me van- „ge aussi en meme tems : Je ne „suis pas moins outré que toi, „Mon cher Cœur, de l'afront qu'on „nous a fait, encore que ma dou- „leur n'eclate pas autant que la „tienne : Car le Barbare comme „tu le nommes avec Justice, à „fletri mon honneur aussi bien „que le tien ; & j'ai tant de rai- „son de me plaindre & de me „vanger, que si je lui fais grace. „je consens que Dieu ne me face „jamais Misericorde------ Aprés

que

que le Cardinal eut si solemnellement promis à Parisatis de la venger ; Elle fut sur le point de lui embrasser la cuisse, en reconnoissance d'une promesse qui lui faisoit tant de plaisir : La seule idée de cette promesse fut une si grande consolation à son ame affligée, que son visage parut tout changé ; de sorte qu'avec tous les transports les plus gais, & avec les acclamations les plus ingenieuses que meritoit une si glorieuse resolution, Elle l'apela le meilleur des amis, le plus tendre des peres, son sacré Champion, son Ange tutelaire (il n'y avoit point de nom qui fut trop bon pour lui) & à peine pût Elle s'empecher dans les transports où Elle etoit, de lui donner de la divinité ; tant le mot de vengeance chatouilloit agreablement son oreille.

Leur téte à téte fut interrompu par la Reine, qui ayant apris,

&

& meme ſenti par Sympathie, la diſgrace de ſa chere Pariſatis fut ſon Ambaſſadrice Elle meme, & vint lui faire en perſonne le plus tendrement du monde ſon compliment de condoleance. La Reine fit dabord ſon parti dans ce concert lugubre, s'exprima ſi patethiquement dans les juſtes reproches qu'Elle fit à la baſſeſſe d'Orleans, & fit ſi bien voir par un aſſez long diſcours la part qu'Elle prenoit à la douleur de ſon amie; qu'Elle lui arracha des larmes, foibleſſe à la quelle Pariſatis n'avoit pas ſuccombé juſques là, mais au contraire Elle avoit eu la force de faire èclater ſa douleur d'une maniere plus male & plus Courageuſe; & à la verité Elle ètoit trop fiere & trop altiere pour avoir recours à de ſi foibles armes, qui ne ſont bonnes que pour les Femmes du Commun. La Reine ne ſe contentoit pas de

de-

declamer contre la brutalité & l'ingratitude avec la quelle Orleans avoit dedaigné si fierement & si publiquement une Dame, qui valoit beaucoup mieux que lui (car la tendresse & l'estime qu'Elle avoit pour Parisatis le lui faisoit croire ainsi) Elle lui faisoit encore une autre accusation qui n'etoit pas moins odieuse, & le dauboit avec une extreme chaleur sur sa malice & sur sa Mechanceté : Elle avoit de la peine à digerer qu'il eut eu la lacheté, l'impudence, l'impieté d'attenter à la vertu de sa chere Parisatis. Les reflexions qu'Elle fit là dessus lui rapellerent ce qui s'ètoit passé, & (tant ètoit delicate la vertu de la Reine) Elle ne pouvoit penser sans horreur, que ses Oreilles chastes eussent été si souvent profanées par tant de paroles impures destinées à une fin si criminelle; & Elle trembloit

quand

qnand Elle ſe ſouvenoit, que les infames demarches d'Orleans, honnetes en aparence, s'ètoient toutes faites en ſa preſence. Il ſeroit trop ennuyeux de faire icy le detail de toutes les longues plaintes que fit la genereuſe Reine en exagerant l'ingratitude du criminel Orleans, & le tort qu'il avoit fait à l'infortunée Pariſatis: Il ſufit de dire qu'Elles employoient les heures, les jours, & les nuits à parler entre Elles d'un ſujet ſi triſte & ſi afligeant. Autant que Pariſatis ètoit mepriſée d'Orleans, autant ètoit Elle eſtimée de la Reine, qui demeuroit de plus la fidelle & paſſionnée Statira: Et comme la fueille qu'on enchaſſe avec le Diamant ſert à le rendre plus brillant, de meme la diſgrace de Pariſatis ne ſervoit qu'à la faire aimer davantage à la Reine, qui n'oublioit rien pour lui faire connoitre qu'Elle

ètoit

oit un Bijoú qu'Elle portoit ſur
n cœur. Pariſatis en meme tems
chargeoit tous les jours ſon
eur à ſa Royale & obligeante
aitreſſe, en lui communiquant
ut ce qui regardoit ſon mal-
ur, à cela prez qu'Elle eut la
ecaution de ne lui pas dire que le
rdinal & Elle euſſent juré de
venger de Monſieur ; Car la
lice eſt toujours ce Politique
Machiavel, qui creuſe ſi bas ſa
ne, qu'on ne peut l'eventer
e par ſes propres ouvertures.
e ſecret ètoit trop important
ur le confier à l'amitié la plus
rfaite. Elle conſideroit peut
e qu'il paroiſſoit dans le projet
vengeance qu'Elle & ſon On-
avoient fait quelque choſe de
p afreux qui ne devoit pas ètre
par des yeux auſſi tendres &
ſi delicats que l'ètoient ceux
la Reine. Cette precaution
toit pas inutile, car la Reine
ètoit

ètoit ſi devote, & ſi exacte à s'aquiter des devoirs de la religion, qu'Elle eut èté une mechante confidente dans une intrigue de cette nature ; L'enyie & la rancune aſſortent mal les Roſaires & les autres exercices de pieté ; de ſorte qu'on avoit raiſon de croire que le cœur de la Reine ètoit d'un criſtal trop fragile & trop delicat, pour contenir le fiel & le poiſon qu'on preparoit.

Pendant tout ce tems là Monſieur enrageoit de bon cœur de ſe voir ainſi bani de la Cour. Entre ceux qui l'avoient ſuivi dans ſa diſgrace, & qui faiſoient pluſieurs reflexions ſur ſon demelé avec le Cardinal, il y en avoit quelques uns des plus hardis, qui par pitié ou par amour pour Pariſatis, avoient la bonté de parler pour Elle, & diſoient à Monſieur, „que quoi qu'il falut convenir que „ſon illuſtre naiſſance le metoit en „droit

oit de choisir une Epouse d'une
ualité plus relevée que la Niece
un Prelat ; que cependant
omme les princes ont souvent
ssé par dessus cette delicatesse,
ont fait choix de personnes
ui avoient moins de merite que
arisatis, ils ètoient d'avis avec
permission, qu'après avoir
oisi d'abord une personne
'une qualité plus illustre, * il
toit peu ou point honteux à son
lteſſe Royale de donner plus
son amour dans ce second
nois, qu'à une rigide delicatesse
'honneur ; & qu'ainsi Parisatis
tant Niece du Cardinal qui
ouvoit tout, & en ètant d'ail-
eurs extremement cherie, ayant
e plus l'estime & l'amitié de la
Reine, sans conter qu'Elle avoit
e la jeunesse, de l'esprit, de
beauté, & de la vertu qui la

C ,, ren-

* *Il epousa Marie de Bourbon Ducheſſe Montpensier.*

„ rendoient recommandable, ils
„ prenoient la liberté de dire à ſon
„ Alteſſe Royale, qu'ils croyoient
„ quand Elle auroit franchi le pas
„ dans cette occaſion, ſa complai-
„ ſance eut été fort pardonnable.
„ De la vertu, *repliqua Monſieur*
„ *un peu bruſquement*, demandez le
„ à ce bouc de Cardinal ſon On-
„ cle, ce vieux phariſien caché
„ ſous un ſaint habit. Non Meſ-
„ ſieurs continua Gaſton, ſi j'avois
„ quelque demangeaiſon de me
„ divertir en ſecret, je croi que
„ ce ſeroit faire aſſez que d'en re-
„ cevoir l'objet des mains ſantifiées
„ du Cardinal, ſans pendre à mon
„ cou comme un collier une reli-
„ que Eccleſiaſtique, pour en être
„ chargé toute la vie. Non Meſ-
„ ſieurs encore un coup, je ne ſuis
„ pas d'humeur de faire un pas qui
„ conviendroit mieux à un cheva-
„ lier errant qu'a un Prince du
„ ſang, & je n'ai pas envie de

„ fran-

anchir pour l'amour d'Elle aux
epens de mon honneur les difi-
ltez par deſſus leſquelles vous
e conſeillez de paſſer.

Une raillerie auſſi maligne &
i piquante, qui attaquoit di-
tement la vertu du Cardinal &
ertu de ſa Niece, qui portoit
premier lieu tout ce qu'on
t s'imaginer d'odieux, & qui
ſſiſſoit ſelon l'ordinaire à me-
e quelle changeoit de main,
vint bien tot aux oreilles du
dinal, & fit en lui une plus
fonde impreſſion, s'il eſt poſſi-
, que n'avoit fait le premier
ont, en efet il y avoit des cir-
ſtances dans cette raillerie pi-
nte pires que le ſoufflet; car
ii ci pouvoit en quelque ma-
re l'excuſer par la chaleur &
l'emportement d'un premier
uvement dont on n'eſt pas le
tre, mais l'autre paroiſſoit une
lice premeditée. Mais lors que

le Cardinal, qui fut encore un porteur de mauvaiſes nouvelles, l'aprit à Pariſatis, l'excez de ſa rage la pouſſa à cet autre excez de fureur & d'extravagance, de ſouhaiter les yeux du Baſilic, la tete de Gorgon qui tuoit ſans qu'on s'en apercût, & les cheveux de Megere; ce qu'Elle deſoit de moins extravagant ètoit, qu'Elle ſe feroit un plaiſir ſi Elle pouvoit lui arracher le cœur de ſes propres mains. Eſprit infernal de mediſance! efroyable amas de fauſſetez contre ſa vertu ſans reproche, comme ſi Elle avoit commis avec ſon Oncle l'execrable crime d'inceſte! l'innocent attachement que le Cardinal avoit pour Elle, qui alloit peut ètre plus loin que l'amour paternel ordinaire, & les devoirs filiaux qu'Elle lui rendoit pervertis de cette maniere! noircis! defigurez! Tranſportée enfin, j'ai penſé dire outrée d'une fureur

a quelle il ne manquoit rien d'im-
ie & de libertin, Elle eclata con-
re l'execrable Orleans avec toute
a chaleur & toute la violence
ont peut ètre capable une femme
ui n'eſt plus la Maitreſſe de ſa
aſſion, ou de ſon deſeſpoir. Les
hoſes allerent ſi loin, que le Car-
inal fut contraint de ſe ſervir de
plus fine Rhetorique, pour diſ-
per au moins une partie de la
op violente tempete, & de lui
re, „que ſon elevation & ſa
grandeur qui faiſoient tant de ja-
lous, ètoient la cauſe d'une ſi
prodigieuſe colere, & lui atti-
roient une ſi ridicule calomnie;
qu'il avoit une veritable douleur
de ce que cette calomnie l'atta-
quoit auſſi bien que lui; mais
qu'en meme tems il avoit au
moins de la joie de ce que le
rime dont ils ètoient accuſez
toit ſi incroyable, & portoit
a reprobation ſur le front en ſi

„gros caracteres, qu'il n'y auroit „que des ignorans & des ſtupides „du premier ordre qui vouluſſent „y ajouter foi : aparamment Mon„ſieur ètoit du nombre de ces ig„norans & de ces ſtupides.

Les choſes etant ainſi, il faut preſentement mener notre Lecteur au chevet du Cardinal pour voir ce qu'il penſoit, & pour examiner les projets qu'il faiſoit, & les foudres qu'il forgeoit en vûe d'exécuter les vœux qu'il avoit fait de ſe venger; & pour cet efet il n'attendoit pour faire agir ſa vengeance contre Orleans qu'une force & une puiſſance digne de la cauſe qui l'emouvoit, & de la main qui la conduiſoit. Comme le Cardinal révoit la deſſus à ſon reveil, il fit reflexion que l'exceſſive fierté de Monſieur, ètoit principalement fondée ſur ce qu'il ètoit le viſible Heritier de la Couronne de France. Car comme le Roi, ainſi qu'on

qu'on là deja dit, avoit paſſé plus
le vingt aus entre les bras de ſa
belle Anne d'Autriche, ou pen-
dant tout ce tems là il n'avoit
peut ètre fait que dormir, Luci-
ne * ne fut pas apelée une ſeule
ois pendant ces vingt ans. Point
le fruir de ce bel arbre, non pas
neme un bouton qui en fit eſpe-
er; & il y avoit ſi peu d'aparen-
e que ce couple mal aſſorti don-
ât un Heritier à la Couronne,
ue les Medecins memes avec tou-
es leurs obſervations medecinales,
t leurs flateries de Cour les plus
utrées, peché originel de la pro-
ſſion, n'en avoient pas encore
emarqué le moindre ſymptome,
t pour dire la verité ils n'avoient
as ſeulement remarqué qu'on en
ut jetté les fondemens, non pas
eme qu'on eut eſſayé de le faire.
t comme toute la Cour, auſſi
en que tout le Royaume n'eſpe-

 roient

* *Deeſſe des accouchemens.*

roient plus qu'il ſortit aucun rejecton de la racine Royale, la France dans ce deſeſpoir general avoit les yeux ſur Monſieur, qu'Elle regardoit comme ſon ſouverain à venir ; de ſorte que ſi les devoirs, la veneration, & les hommages qu'on lui rendoit à cette ſeule conſideration, n'etoient pas les ſeuls apuis de ſa fierté, de ſa grandeur, & de ſon inſultante vanité, ils en ètoient au moins les plus conſiderables.

Cette reflexion conduiſit cet eſprit meditabond à ſe demander à ſoimeme, ſi tout tard qu'il ètoit, on ne pourroit pas mettre en œuvre des machines, menager le terrain par prieres, par adreſſe, par belles paroles, & ſe ſervir au moins de tous les moyens naturels pour faire en ſorte que la Reine eut encore un Fils qui ſuccedât à la Couronne de France, & renverſer par ce moyen les ambitieuſes

ſes eſperances de Monſieur ; &
briſer ainſi par un ſeul coup les
apuis chancelans de ſon orgueil?
Les premieres idées qui lui vinrent
a deſſus lui firent tant de plaiſir,
& le chatouillerent ſi agreablement,
u'il ſe felicita d'une ſi belle pen-
ée, & la regarda d'abord comme
n production la plus ſublime de
vengeance la plus exquiſe, &
omme un projet digne de lui. Il
e ſongea donc plus qu'à cela, &
urna ſes ſoins & toutes ſes lu-
ieres à faire reuſſir ce grand
ojet : Et pour en venir à bout,
fit d'abor reflexion que ſi leurs
ajeſtez n'avoient pas d'Heritiers
toit uniquement la faute du
oi, & que ſi le Royaume n'a-
t pas le bonheur de voir des En-
s à leurs Majeſtez ce n'eſtoit
nt à la Reine qu'il faloit s'en
ndre, qu'il y avoit longtems
e les vœux de la France euſſent
exaucez, ſi les forces de l'in-

fortuné Louïs avoient repondu aux merites de la belle Anne-----, ou aux ſouhaits de ſes peuples ; que par conſequent pour achever un ouvrage ſi bon, ſi grand, & ſi neceſſaire, il ne s'agiſſoit que d'introduire quelque perſonne charitable, qui ſupleât à la defectuoſité conjugale du pauvre Roi, & d'emprunter des Etrangers ce qu'on ne trouvoit pas chez ſoi, expedient dont on ne commence pas aujourd'hui à ſe ſervir pour ſoutenir une famille qui perit.

Il y avoit dans ce moyen, tout raiſonnable qu'il paroiſſoit, une efroyable dificulté. La Reine ſe piquoit d'une vertu ſevere, & d'une inviolable chaſteté; de ſorte qu'a tout bien conſiderer, le ſuccez de l'entrepriſe ètoit aſſez douteux. Le Cardinal ſe ſouvenoit fort bien, non pour le coup ſans quelque chagrin, que la Reine avoit toujours vecu de la maniere

niere du monde la plus exemplaire; que ſa vie avoit toujours ètè ſi conforme à l'auſterité de ſon education, que la ſeule ombre du peché ètoit capable de l'alarmer: Il n'avoit pas oublié non plus combien Elle s'etoit diſtinguée par une infinité d'ofices de pieté, marques eclatantes de ſa grande charité; ofices ſi ſinguliers & extraordinaires, qu'il y en avoit quelques uns qui choquoient la Majeſté Royale: De ſorte qu'avec tant de delicateſſe de conſcience; il faloit ſelon toutes les aparences humaines que ſon honneur fut inacceſſible. Après avoir donc bien examiné la choſe, le Cardinal y trouva des dificultez ſi viſibles, qu'une ame moins reſolue que la ſienne auroit abandonné ce deſſein comme une entrepriſe impraticable, & qu'il ètoit impoſſible de faire reuſſir.

Reſolu pourtant à tout entre-

 prendre,

prendre, il conſidere en ſage Ingenieur où il faut faire jouer la mine, & choiſit le coté le plus foible pour faire les aproches le plus avantageuſement qu'il ſe pourroit. Pour cet efet il croit qu'il ne peut faire rien de mieux, que de commencer par mettre dans ſon parti le Confeſſeur de la Reine, & par faire agir ainſi de concert l'influence ſpirituelle & la politique Eccleſiaſtique. A la faveur d'un tel ſecours pouvoit il manquer de ſe faire des eſperances magnifiques? La neceſſité d'un Etat, la gloire d'un Royaume, & pluſieurs autres conſiderations qu'on pouvoit faire valoir, comme par exemple l'interet du Roi ſon Epoux, & celui du ciel meme, ètoient des raiſons plauſibles qui devoient obliger la Reine à conſentir, d'autant mieux qu'elles couvroient le crime des beaux dehors de la vertu & de la pieté;

& faiſant combatre l'innocence contre l'innocence, l'honneur contre l'honneur, mettoient l'amour & le plaiſir en ètat de triomfer. Le diſcours d'un Directeur de conſcience eſt ſi èloquent, ſur tout quand il s'agit de la chair & du ſang, & ſi propre à perſuader ceux qui ne croient que ce que croit leur Curé, qu'il n'y avoit peut ètre que le langage de l'Egliſe qui pût ſoumettre la Reine à l'amour.

Le Cardinal vit d'abord que pour faire jouer ſa Machine, le Pere Joſeph Capucin, homme extrememement à ſa devotion, & alors confeſſeur de la Reine, ètoit un inſtrument à ſouhait, ou plutot le meilleur que la ſainte robe lui pouvoit fournir.. Il connoiſſoit ſi bien ſon cœur, qu'il ètoit perſuadé que ſa volonté ſeroit un oracle pour ce bon Pere; & il ne doutoit nullement que le bon homme

ne donnât avec joie dans tout ce qu'il voudroit ſans exception avec toute la fidelité & tout le ſecret poſſible, & qu'il n'entrât ſans ſcrupule & ſans reſerve dans tout ce qui regardoit le ſervice ou la ſatisfaction de ſon Patron. Auſſi ètoit il à la verité l'homme du monde le plus propre pour une telle entrepriſe, & le Colegue dont on pouvoit le plus eſperer; car il tenoit à la Cour & dans le Royaume un rang qui le faiſoit pretendre au bonnet de Cardinal; & comme Richelieu n'avoit rien epargné pour le lui procurer, c'etoit un lien qui l'attachoit au Cardinal d'autant plus ètroitement; & par conſequent le Cardinal avoit raiſon de choiſir un homme qui n'avoit pas moins de pouvoir que de bonne volonté. On fit donc venir incontinent le fidele pere Joſeph, & on eut avec lui une conference ſecrete, où le Cardinal

dinal fit au pere un long detail de ſes griefs, qu'il ſavoit deja par avance; & après une remontrance pathetique des outrages irremiſſibles qu'Orleans lui avoit fait, & de la juſte reſolution qu'il avoit priſe de s'en venger, il vint aux moyens & aux expedients qu'il avoit choiſi pour cela, & lui demande en bon & veritable ami ſon ſecours & ſon aſſiſtance.

Le pere Joſeph tout glorieux de l'importante confidence que lui faiſoit le Cardinal & ravi de trouver occaſion de temoigner à ſon illuſtre Bienfaiteur ſon inviolable reconnoiſſance, perſuadé qu'il ètoit que les ſervices les plus conſiderables qu'il pouvoit jamais lui rendre n'ètoient tout au plus que la juſte reconnoiſſance qu'il devoir avoir pour ceux qu'il en avoit deja recûs, l'aſſeure d'abord qu'il ètoit tout pret d'executer avec vigueur les ordres ſacrez de ſon

Emi-

Eminence, & lui dit en meme tems avec des transports de joie, qu'on ne sauroit trouver dans tout le cours d'un siecle une occasion plus favorable, ni prendre mieux son tems auprez de la Reine pour faire reussir un dessein de cette nature : „ Car si j'ose reveler le se-„ cret de la confession, ajouta le „ Pere Joseph, je dois dire à vo-„ tre Eminence, que la derniere „ fois que la Reine s'est confessée, „ Elle a avoué qu'Elle aimoit pas-„ sionnement. Et comme votre „ Eminence sait que cette sainte „ clef de la conscience dont nous „ sommes les depositaires, ouvre „ presque tous les secrets des cours „ & des Royaumes, votre Emi-„ nence sait aussi qu'à cause de la „ reputation des personnes, notre „ commission spirituelle ne s'etend „ pas en tel cas jusques à en deman-„ der les noms. Il sufit que la „ penitente sevrée par des que-

„ stions

„ ſtions plus preſſantes, & par des
„ circonſtances plus accablantes,
„ que ne l'etoient celles que je fai-
„ ſois à la pauvre Reine, ſoit obli-
„ gée dèſſuyer la honte d'expoſer
„ ſa foibleſſe aux oreilles de ſon
„ Confeſſeur, ſans ſpecifier la per-
„ ſonne de ſon ſeducteur, ſupoſé
„ meme qu'il lui eut ravi ſa virgi-
„ nité, ou qu'il eut èté le viola-
„ teur du ſacré lien conjugal. Ce-
„ pendant la Reine pauvre inno-
„ cente creature, qui je croi ètoit
„ toujours allée ſon train, au moins
„ j'en puis repondre depuis le tems
„ que j'ai eu la direction de ſa
„ conſcience, vint hier à confeſſe,
„ & avec une contrition auſſi
„ grande que l'eut èté celle de
„ certains pecheurs qui auroient
„ pillé un autel ou brulé une Egli-
„ ſe, Elle avoua ſans extenuer les
„ circonſtances, & marquant me-
„ me innocemment le tems & le
„ lieu, qu'Elle avoit malheureuſe-

„ ment

„ment jetté une œuillade, & qu'il „lui ètoit echapé de penſer, (pour „ne rien dire des duretez avec les „quelles Elle s'exprima) à un „jeune Gentilhomme Etranger „qui dança l'autre nuit avec Elle „au Bal de votre Eminence : El„le parloit avec tant de contrition „& de mortification du cruel ſen„timent qu'Elle avoit de ſon pe„ché, qui la rendoit coupable de „la violation du devoir conjugal „(quoi qu'Elle ne l'eut fait que „des yeux & de la penſée) qu'on „eut dit qu'Elle avoit violé les dix „commandemens : Et j'oſerois „jurer que ſi je lui euſſe ordonné „de traverſer nud-pieds la plus „longue rue de Paris, ou que „j'euſſe ètè aſſez mauvais chretien „pour infliger une ſi cruelle peine „à un peché ſi veniel, la pauvre „creature auroit cru que j'avois „raiſon. Il eſt vrai qu'Elle ne „me dit pas le nom du Gentil-

„homme,

„homme, car je croi qu'a peine
„le savoit Elle elle meme : Mais
„comme une confession si nou-
„velle me donna de la curiosité,
„& me fit penser à un sujet si
„surprenant, on m'a montré
„l'homme depuis, qui doit étre
„indubitablement le brave incon-
„nu, qui se fit bien remarquer
„au Bal de votre Eminence ; &
„qui s'apele à ce que jai seu de-
„puis le C. D. R.

Si le Cardinal eut trouvé une mine d'or, il n'eut pas eu la moitié tant de joie qu'il en eut de la nouvelle que le Pere Joseph lui aprenoit, tant ètoit grand le tresor qu'il croyoit avoir atrapé par une si heureuse decouverte. Dans cette extase il consideroit les circonstances extraordinaires du passé, & ètoit ravi de voir que dans le meme tems qu'Orleans d'une main hardie, & avec une arrogance plus hardie encore lui donnoit un

sou-

fouflet avec tant d'impudence à ſon Bal meme, la Reine en meme tems auſſi devenoit amoureuſe à point nommé, & ſon cœur preparoit des armes pour le venger; comme ſi la meme deſtinée qui avoit permis qu'il fût fletri en ſa perſonne & en ſon honneur, vouloit lui rendre la juſtice de lui en faire reparation, de maniere que dans le moment meme qu'elle permettoit le crime elle diſpoſoit les moyens pour le punir. Quand il faiſoit reflexion à tout cela ſon imagination trouvoit tant de quoi ſe flater, qu'il ne pouvoit regarder l'avanture comme un efet du hazard, mais ſeulement comme un efet de la main de Dieu; de ſorte qu'il ſe figuroit la deſſus que ſon deſſein n'etoit pas moins honnete que beau. Et comme la vengeance ètoit toujours chere au Cardinal, toujours ſa paſſion favorite, & toujours aimable dans ſa plus

grande

grande noirceur, auſſi n'avoit il beſoin pour trouver ſon deſſein beau d'aucune de ces fauſſes couleurs dont on ſe ſert ordinairement pour colorer une mauvaiſe action, & la faire voir par ſon plus beau coté. Pour profiter de l'occaſion, & commencer à agir ſans perdre de tems, la premiere choſe qu'il fit fut de faire venir le C. D. R. & de le prendre en ſa protection. Pour lui en donner des marques il commença par l'introduire à la Cour, & par le placer dans une charge honorable, qui lui donnât occaſion d'aprocher la perſonne de la Reine, ce qui ètoit extremement neceſſaire pour jouer la comedie qu'on ſe propoſoit de jouer. Le Cardinal etoit ſi fort le maitre de tous les honneurs de la Cour, ou pour mieux dire de tout le Royaume, que la moindre de ſes paroles valoit la patente du Roi dans ces ſortes de cho-

choſes : Jugez donc de la facilité qu'il y eut à placer Monſieur le C. D. R. Notre Prelat conſiderant de plus, que les meilleurs traits de l'amour ſont ceux qui ſont dorez, & que les fleches les plus leſtes ſont celles qui bleſſent le plus profondement, il reſolut, ſupoſé que C. D. R. n'eut pas aſſez de bien pour ſe mettre en equipage, de lui ouvrir ſa bourſe, & de le ſoutenir à la Cour dans une figure ou la Reine pût le regarder. Et tant s'en faut qu'il fut d'avis de laiſſer échover une ſi glorieuſe entrepriſe, qu'il croyoit que pour la faire reuſſir, ce n'etoit pas prodiguer que d'y conſumer tout ce qu'il y ayoit dans l'epargne. Il fut donc reſolu que C. D. R. ſeroit mis chez la Reine, & qu'avant que de faire d'autres démarches auprez de la Reine, le Cardinal & le Pere Joſeph conſulteroient enſemble;

ble, ſaub à prendre de fouvelles meſures ſelon que l'occaſion s'en preſenteroit, ou que la neceſſité le requerroit.

Le Cardinal n'eut pas plutot vû & entretenu le C. D. R. qu'il convint que ce n'etoit pas ſans raiſon que les charmes d'un cavalier ſi bien fait en toutes manieres euſſent èbranlé le cœur de la Reine: Il l'avoit bien vû au Bal, & ſe ſouvenoit bien qu'il avoit dancé avec ſa Majeſté; Mais comme il avoit autre choſe en tete il n'avoit pas eu le tems d'examiner alors le merite extraordinaire d'un Gentilhomme ſi bien tourné. Le Cardinal qui par la penetration de ſon jugement pouvoit voir d'un ſeul coup d'œuil tout le dedans d'un homme peut ètre mieux que perſonne du ſiecle, fut d'abord ſi content, & conçût de ſi belles eſperances de faire reuſſir ſon deſſein à la faveur d'un Cavalier dont

il

il ſe promittoit tant de merveilles, qu'il n'en falut pas davantage pour l'obliger à pouſſer vigoureuſement un deſſein qui ſe trouvoit favoriſé par tant d'heureuſes circonſtances. Après lui avoir fait pluſieurs queſtions ſur ſa naiſſance, ſur ſon education, & ſur ſes voyages, qui ètoient ce ſemble le principal ſujet de cette entrevûe; le Cavalier y repondit ſi agreablement & avec tant de degagement & d'aſſeurance, & rendit ſi bon compte de tout avec une douceur qui relevoit ſi bien ſon merite, que chaque moment lui donnoit un nouveau brillant. Le Cardinal en revanche s'adreſſant au Cavalier lui dit, „que comme il „avoit toujours tâché d'avancer „les gens de merite, le bien qu'on „lui avoit dit de lui, & dont il „ètoit convaincu par mille belles „preuves qu'il avoit devant les „yeux, l'ègageoit à lui rendre

„ſer-

„ ſervice ; & qu'il l'attendoit de-
„ main matin pour lui en donner
„ des preuves, & pour l'aſſeurer
„ en meme tems que ſa fortune ne
„ dependoit que de lui. Le Ca-
valier qui bornoit ſa bonne fortu-
ne à celle que les careſſes de la
Cour pouvoient lui procurer, &
qui ne ſouhaitoit pas de meilleur
apui que Richelieu, qui diſpoſoit
de tout, remercia ſon Eminence
des bontez qu'Elle avoit pour lui,
prit Congé avec toutes les mar-
ques d'une tres profonde obeïſſan-
ce, & partit ſi rempli des idées de
la grande fortune dont il avoit la
tete pleine, qu'il y penſa toute
la journée, ſans compter les ſon-
ges magnifiques que la nuit pro-
duiſit.

Monſieur le C. D. R. expedié,
le Cardinal va d'abord chez la
Reine, & dit à ſa Majeſté, „ qu'il
„ venoit la ſoliter en faveur du me-
„ rite. Le merite Monſieur re-

„pondit la Reine, èt un Inter-
„ceſſeur comme vous qui ſolicite
„pour lui, ſont des Orateurs tres
„eloquens, qui ne manquent ja-
„mais d'obtenir ce qu'ils deman-
„dent, parce qu'ils ne demandent
„jamais rien que de raiſonnable.
„Votre Majeſté jugera Elle me-
„me, repondit le Cardinal de
„l'equité de ma de mande. Une
„raiſon d'Etat m'oblige d'employer
„à autre choſe un Oficier de vo-
„tre Majeſté, & je la viens ſuplier
„d'en recevoir un autre en ſa pla-
„ce. Celui qui je deſtine à votre
„Majeſté eſt un Gentilhomme,
„qui outre ſes grands amis à des
„vertus encore plus grandes qui
„ſolicitent pour lui. Il eſt vrai
„qu'il n'y a pas longtems qu'il
„paroit à la Cour, & je croi
„qu'il n'a pas l'honneur d'etre
„connu de votre Majeſté, quoi-
„qu'Elle l'ait vû au moins une
„fois : Et ſi votre Majeſté pou-

„voit

„ voit ſe le rapeler entre un grand
„ nombre d'autres qui eurent alors
„ l'honneur de la voir, je pour-
„ rois la faire reſſouvenir que vo-
„ tre Majeſté lui fit l'honneur de
„ dancer avec lui à mon Bal.
„ Tout nouveau Courtiſan qu'il
„ eſt, il eſt tourné d'une maniere
„ à ſe faire ſi bien remarquer, que
„ non ſeulement l'aprobation que
„ la Cour lui donna le ſoir de cet-
„ te belle aſſemblée, mais auſſi le
„ temoignage que je rens à ſon par-
„ fait merite, peuvent mieux re-
„ pondre de ce qu'il vaut : Je
„ prens donc la liberté de vous le
„ preſenter, comme un Gentil-
„ homme qui merite d'etre Gen-
„ tilhomme de la chambre de votre
„ Majeſté.

Le Cardinal n'eut pas plutot parlé de l'Etranger qui avoit dancé avec la Reine, qu'Elle ne put empecher quelques eforts qu'Elle pût faire qu'il ne parut ſur ſes

joues un petit vermillon qui ne lui ètoit pas ordinaire. Il s'en aperçût ; & s'en fit un plaisir secret ; cependant pour ne pas choquer sa delicate pudeur il menagea ses yeux pour faire croire à la Reine qu'il ne l'avoit pas remarqué avec la meme adresse que la Reine pouvoit menager les siens pour empecher qu'il ne le remarquât. Pendant que le Cardinal acheva son compliment la Reine eut le tems de reprendre son sang froid, & de dissiper tellement quellement, quoiqu'avec beaucoup de peine le criminel incarnat, ou si vous voulez la rougeur pudique qui comme une rébelle & une facheuse s'etoit repandue sur son visage contre sa volonté. Un secret sentiment d'honneur, & une pieuse precaution pour la conservation de sa vertu pensa d'abord la determiner à ne pas accepter un oficier si dangereux ; Mais com-

me

me le peu de tems qu'Elle eut à y penſer ne lui fournit aucun juſte reproche ſur lequel Elle put fonder le refus d'une perſonne ſi bien qualifiée, à moins que d'avouer franchement, ou tout au moins tacitement la veritable cauſe de ſon refus, & de decouvrir par ce moyen au Cardinal ſa criminelle foibleſſe, ce qu'Elle ètoit bien èloigné de faire. Forcée donc à conſentir, Elle lui repondit en peu de mots, „qu'il n'ètoit pas „beſoin qu'il ſe donnât tant de „peine; qu'il auroit pû ſuivre ſon „inclination; & que le chois de „ſes Oficiers ètant la choſe du „monde à laquelle Elle penſoit le „moins, il ſavoit mieux qu'Elle „meme les perſonnes qui lui con„venoient le mieux. Si bien qu'avec cette indiference afectée, Elle voulut prevenir le danger d'un ſecond changement de couleur, & fit tomber le diſcours ſur

autre choſe. Imaginez vous combien Elle ſe ſût bongré d'une ſi ſage precaution, qui fit pourtant un efet tout contraire à celui qu'Elle s'en promettoit; car Elle ètoit entre les mains d'un homme ſi ruſé, & qui prenoit ſi peu le change, que ſon innocence afectée ne ſervit qu'à lui faire mieux connoitre ce qu'Elle vouloit cacher avec le plus de ſoin.

Le lendemain matin à l'heure du rendez vous, le C. D. R. attendoit le lever du Cardinal. Sa genereuſe Eminence vint donc à lui, & l'ayant fait entrer dans ſon cabinet lui dit, „que pour gage „de ſa faveur, & comme un „acheminement à ſa bonne fortu„ne à venir, il vouloit le placer „ auprez de la Reine en qualité de „ Gentilhomme de ſa chambre; „& que pour le mettre en ètat „d'y entrer d'une maniere qui fut „ digne de lui, il le prioit de re-

„ cevoir

„ cevoir un petit ſecours de trante
„ mille ècus qu'il alloit lui don-
„ ner : Il lui fit connoitre de plus,
que ſon intention ètoit que per-
ſonne ne parut à la Cour plus
ſplendidement que lui : Et pour
l'obliger à ne rien epargner de
tout ce qui lui ſeroit neceſſaire
pour ſe mettre en cet equipage,
„ il l'aſſeura que ſa bourſe ne lui
„ ſeroit jamais fermée, & qu'il
„ trouveroit toujours en lui une
„ ſource d'ou il pourroit puiſer tous
„ les jours ce qui lui ſeroit neceſ-
„ ſaire pour ſoutenir la figure qu'il
„ vouloit qu'il fit ; qu'il n'exigeoit
„ qu'une choſe de lui, c'eſt que
„ comme il n'avoit jamais proſti-
„ tué ſa faveur à la vanité, il le
„ prioit pour cette raiſon, & pour
„ quelques autres raiſons particu-
„ lieres, qu'au moins cette partie
„ de ſa bonté lui fut un ſecret in-
„ violable. Le C. auſſi confus
qu'il avoit raiſon de l'etre d'une ſi

grande profuſion de bontez, ſe mit incontinent à genous pour remercier ſon genereux Patron par un diſcours & dans une poſture qui repondit aux grandes faveurs dont il venoit de le combler d'une maniere ſi extraordinaire & ſi ſurprenante : Car comme un ne jugeoit pas encore à propos de d'ecacheter la commiſſion du C. & de l'avertir de ce qu'il devoit faire dans le poſte ou il entroit, les faveurs du Cardinal paroiſſoient d'autant plus grandes, que le C. ne ſavoit du tout point alors, qu'il y eut la dedans une vengeame cachée, non plus qu'une amour publique., ni que cette pluye d'or fut l'avant coureur de l'orage qui s'en devoit en ſuivre. Le Cardinal auſſi demanda au C. s'il ètoit marié ou non; & le C. ayant repondu qu'il ne l'etoit pas, le Cardinal lui dit, „que comme il „l'avoit adopté, il vouloit auſſi ſe

„char-

„charger de tous les ſoins de ſon „avancement ; c'eſt pourquoi il lui ordonna de ne s'engager dans aucune amourette ſans l'en avertir, parce que comme il ſe chargeoit de diſpoſer de ſa perſonne, il pretendoit auſſi diſpoſer de ſon cœur.

Le C. qui pour lui rendre juſtice ne cedoit peut ètre à perſonne du monde du coté de l'ambition & de la vanité recût avec plaiſir les ordres que lui donnoit le Cardinal de s'equiper avec une magnificence extraordinaire, & ſe reſolut d'obeir plutot trop que trop peu, & de hazarder pour cela non ſeulement tous les bienfaits du Cardinal (ſource ou il puiſoit autant & auſſi ſouvent qu'il vouloit) mais de riſquer encore tout le bien qu'il avoit de ſon coté.

Notre brave C. leſte, pompeux & magnifique, n'eut pas plutot brillé quelques jours dans ſa nou-

velle dignité, que le Cardinal jugea qu'il ètoit à propos de le faire revenir, & de l'entretenir encore une fois dans ſon cabinet, pour lui communiquer le grand ſecret, & pour lui donner toutes les inſtructions neceſſaires. Après lui avoir fait bien des careſſes, le Cardinal pour lui tater le poux lui demande ce qu'il penſoit de la Reine, & comment il s'en accommodoit. „Ce que j'en penſe „& comment je m'en accommode „repondit le C. je prendrai la li„berté de dire à votre Eminence, „que tout ce qu'il y a d'humain „ne peut pas s'empecher de ren„dre hommage à ſa divine bonté; „que disje rendre hommage à ſa „divine bonté, les Anges gar„diens meme que Dieu lui a don„né pour veiller à la conſervation „de ſa perſonne Royale ne ſau„roient aſſeurement s'empecher „de l'aimer. C. C. *repondit le Car-*

„*dinal*,

„ *dinal*, vous parlez maintenant en
„ domeſtique veritablement paſ-
„ ſionné, & je m'apercois que
„ vous avez les qualitez d'un bon
„ Courtiſan, puiſque vous ſavez
„ jouer ſi habilement le roolle de
„ Flateur. Non Monſeigneur re-
„ pondit le C. tout depourvû que
„ je ſuis à mon grand regret des
„ qualitez qui font le Courtiſan,
„ je n'ambitionne du tout point la
„ flaterie, cette grande coureuſe
„ des Cours, quoiqu'elle y ſoit
„ aujourd'hui ſi fort à la mode,
„ qu'elle ſe trouve par tout. Mais
„ de plus je crois que votre Emi-
„ nence connoit ſi bien les gran-
„ des qualitez de ſa Majeſté, qu'El-
„ le eſt perſuadée qu'Elle merite
„ un meilleur Panegyriſte que
„ moi: Le plus grand & le plus
„ magnifique portrait que je puis
„ faire du rare merite de ſa Ma-
„ jeſté, n'eſt qu'une verité toute
„ pure que tous ceux qui ont

 „ l'hon-

„ l'honneur d'aprocher ſa perſonne „ Royale ſont obligez de recon- „ noitre ; & pour moi je ne fais „ que groſſir la foule de ceux qui „ s'aquittent envers Elle de ce „ juſte devoir. Eh bien Mon C. „ *repondit le Cardinal en ſouriant*, la „ Reine n'eſt point ingrate, car „ je puis vous aſſeurer que ſi vous „ dites du bien d'Elle en dit auſſi „ beaucoup de vous : Mais dites „ moi une choſe ; pourriez vous „ aimer la Reine ? Aimer la Reine „ Monſeigneur ! *repondit le C. un „ peu ſurpris.* Oui l'aimer *dit le „ Cardinal :* aimer cette beauté di- „ vine dont vous venez de faire „ un ſi beau portrait. Examinez „ votre cœur, & repondez de „ bonne foi à la queſtion que je „ vous fais le plus ſerieuſement du „ monde. Il y a dans la queſtion „ que vous me faites, Monſeig- „ neur, quelque choſe de ſi ſur- „ prenant, *repondit* le C. que je

„ n'ai

„ n'ai pas assez de sens pour vous
„ comprendre ; mais puisque votre
„ Eminence veut absolument que
„ je lui reponde, & que le respect
„ que j'ai pour Elle m'empeche de
„ lui demander aucune explication,
„ tout ce que je puis vous re-
„ pondre est, que si la providence
„ qui dispose souverainement de
„ toutes choses avoit mis quelque
„ egalité entre sa Majesté & le
„ pauvre C. D. R. & qu'il eut
„ plû à cette meme providence de
„ me rendre maitre d'une telle be-
„ auté, je l'estimerois plus que
„ toutes les conquetes du grand
„ Alexandre, & je croirois avoir
„ gagné un monde infiniment plus
„ beau que celui que ce fameux
„ Capitaine conquit par son epée,
„ & meme que lui que son ambi-
„ tion lui fit jamais souhaiter de
„ conquerir.

Le Cardinal ravi de trouver un cœur si bien disposé à recevoir les

impreſſions qu'il vouloit lui donner, commence par lui etaler d'un bont à l'autre, & ſans lui cacher la moindre circonſtance, les ſentiment d'eſtime que la Reine avoit pour lui, & l'inſtruiſit enfin de tous les projets qu'on avoit fait la deſſus : Il extenua ſeulement le motif de vengeance qui le faiſoit agir, & tira ſes raiſons les plus importantes du ſalut & de la gloire de la nation pour laquelle il travailloit avec tant de zele, en cherchant les moyens de procurer un Heritier à la Reine qui ſuccedât à la couronne, & qui ſoutint la gloire & le bonheur du Royaume ; & conclud enfin par ces mots cette charmante converſation, dont l'ame extaſiée du C. commençoit par avance à ſentir la douceur. „Eh bien C. ſi „les bons ſentimens que la Reine „a pour vous, & le ſecours de „vos amis vous mettent en ètat „de

„de cueillir de beanx lauriers, &
„de vous faire gouter le plaiſir de-
„robé d'un paradis ſi delicieux,
„j'eſpere que vous ne ſerez pas
„aſſez ſcrupuleux pour refuſer d'en
„profiter : *Mais Monſeigneur re-*
„*pondit le C. en l'interrompant*, je
„crains que la conſcience ſcrupu-
„leuſe de la Reine ne ſoit un ob-
„ſtacle à mon bonheur : Les
„charmes de ſa Majeſté ſont ac-
„compägnez de tant de devotion,
„que la delicateſſe de ſa conſcien-
„ce lui fait naitre des ſcrupules
„qui ſont au deſſous de ſa beauté.
„Pour moi je ſuis ſi perſuadé que
„tout eſt ſacré dans la jouiſ-
„ſance d'un tel bien, que je pro-
„fiterai volontiers des bons ofices
„que me rendront mes amis, &
„s'il eſt neceſſaire je prierai cette
„belle, & le ciel meme de con-
„ſentir à mon bonheur. Il y
avoit bien de la profanation dans
l'extaſe amoureuſe de notre Ca-
valier,

valier, & il faloit ètre hardi pour parler ainſi devant un ſi grand pilier de l'Egliſe; cependant le Cardinal avec toute ſa ſainteté ne le trouva pas mauvais : Mais comme le C. lui parut un chevalier errant de grande eſperance, & fort propre à ſervir une Dame, il lui dit que la vertu & la chaſteté de la Reine ètoient en èfet de obſtacles qu'ils auroient à ſurmonter, l'exhorta à ne ſe point decourager pour cela, & l'aſſeura que lui & le Pere Joſeph ſe chargeoient d'aplanir toutes ces dificultez. Ils avoient raiſon de promettre d'en venir à bout, car quelque epaiſſe & quelque dure que fut la glace que l'honneur avoit entaſſé ſur le cœur de la Reine, ils avoient l'encens & les charbons de l'autel pour la fondre; & la religion meme devoit ètre l'inſtrument dont ils avoient à ſe ſervir pour lever les ſcrupules de ſa conſcience, les

plus

plus outrez. Qu'au reſte le C. n'avoit qu'à payer d'aſſiduité & à ſe rendre oficieux auprez de la Reine, & que ſes ſervices ètoient toute la priere qu'il devoit lui faire, parce que l'inegalité qu'il y avoit entre lui & la Reine ne lui permettroit pas de ſoufrir qu'il s'emancipât, & par conſequent qu'il devoit attendre tranquilement la conſommation du bonheur qui lui ètoit deſtiné, juſques à ce qu'il euſſent porté les choſes au point de maturité qu'il faloit pour lui faire recueiller les doux fruits de leurs ſoins & de leurs negotiations. Mais qu'outre tout cela il devoit ſe ſouvenir de garder le ſecret de la maniere du monde la plus religieuſe, qu'il alloit faire une conquetę, dont il ne faloit faire aucun triomfe, & qu'il y avoit dans le bien qui lui ètoit deſtiné quelque choſes de plus qu'un treſor, c'eſt à dire un ſecret

qui

qui meritoit un ſilence èternel, & qu'il devoit eſtimer autant que ſa propre vie.

Cette conference ſecrete ayant èté interrompue par la Niece du Cardinal le C. fut congedié. Il s'en alla ſi content & ſi ravi de joie, qu'à peine pouvoit il s'imaginer qu'il marchât ſur la meme terre ou marchent les autres hommes ; car lors qu'il repaſſoit ſur les agreables viſions dont il venoit d'etre regalé, il ſe regardoit deja comme tranſporté dans un ſejour mille fois plus charmant que tout ce qu'on dit des champs Eliſées. Pariſatis qui n'avoit pas èté du conſeil, & qui ne ſavoit rien par conſequent de ce grand projet, bien loin de ſavoir combien les choſes ètoient avancées, commençoit à ſe plaindre de la lenteur du Cardinal ; & pour dire la verité Elle ne rendoit viſite à ſon Oncle que pour ofrir ſes ſervices à ceux

à ceux qui y travailloient, pour les faires diligenter, & pour mettre Elle meme la main à l'œuvre plutot que de manquer le coup. Sa bonne fortune lui epargna pour le coup une peine inutile, car le Cardinal la prevint, & lui fit volontiers part de ſa joie, en lui aprenant tous les progrez de l'entrepriſe, & les belles eſperances qu'il ſe faiſoit de la voir reuſſir à ſouhait. Pariſatis ecouta le Cardinal comme un Oracle; & quoique l'entrepriſe aboutit directement à trahir l'honneur & la pudicité de ſa here Statira, cependant ſoit que le deſir inſatiable & inextinguible de ſe vanger eut englouti l'amitié, ſoit peut ètre que comme femme & bonne amie Elle eut pitié des la longue abſtinence de la Reine, qui duroit depuis plus de vingt ans, Elle crut qu'Elle pouvoit entrer contre Elle dans une intrigue d'amour, ſans bleſſer

les

les devoirs de l'amitié ; de ſorte qu'Elle ne pût s'empecher de donner au Cardinal tous les aplaudiſſement que meritoit ce grand chef d'œuvre d'invention. Le Cardinal trouvant ſa Niece dans des diſpoſitions ſi conformes aux ſiennes lui dit, qu'il faloit qu'Elle employât ſon ſavoir faire auſſi bien que le Pere Joſeph & lui, & qu'Elle cherchât toutes les occaſions de louer devant la Reine l'eſprit, la perſonne, & la galanterie du C. parce qu'il n'y avoit point pour l'amour de meilleur aiguillon que la louange, ni rien qui fut plus capable d'emouvoir davantage l'imagination de la Reine. Pariſatis trop animée à ſe venger d'Orleans pour n'etre que ſimple ſpectatrice dans une afaire ou Elle avoit tant d'interet, promit d'abord de tout ſon cœur d'entrer dans la triple alliance, & proteſta de faire jouer tous les reſ-

reſſorts qu'Elle pourroit pour mettre eu mouvement cette grande machine.

Ce ne fut pas en vain que Pariſatis fut admiſe dans le conſeil ; car à peine ſe paſſoit il un jour qu'Elle n'inſinuât à la Reine quelque choſe d'avantageux au C. qui ne contribuoit pas peu à le faire regarder de bon œuil. Si C. avoit quelque accez plus qu'a l'ordinaire c'etoit le ſeul ouvrage de Pariſatis. Elle faiſoit valoir ſes ſervices & ſon aſſiduité avec toute l'adreſſe dont Elle ètoit capable : Et non contente de cela, Elle eut d'adreſſe d'engager le C. de faire à la Reine des relations agreables des remarques qu'il avoit faites, & des avantures qui lui ètoient arrivées dans ſes voyages d'Italie, d'Allemagne &c. C. s'aquittoit de tout cela avant tant d'adreſſe que la Reine y prenoit un ſingulier plaiſir, & remarquoit en lui tant d'eſprit

d'eſprit & tant de bon ſens, que tout cela ne pouvoit ètre qu'autant de nouveaux traits decochez contre ſon cœur, qui le lui faiſoient paroitre encore plus charmant, mais traits d'autant plus dangereux qu'Elle n'en avoit deja que trop reſſenti les atteintes mortelles.

Le Cardinal voyoit bien qu'il ètoit important d'agir de concert avec le Pere Joſeph pour attaquer ſa Majeſté ſous le voile ſpecieux de la religion, qui compoſoit la grande baterie Eccleſiaſtique qu'on devoit faire jouer contre Elle; perſuadé qu'il ètoit que ce bon Pere trouveroit une infinité de moyens & de bonnes raiſons, artillerie dont ils avoient beſoin pour cela; Et d'ailleuts quand il faiſoit reflexion à l'averſion qu'il avoit pour Orleans, qui n'etoit pas inconnue non plus que l'envie qu'il avoit de ſe venger de l'afront

qu'il

u'il en avoit recu, il ſe trouvoit
ur la matiere un fort mechant
rateur. Il ſentoit bien que mal-
gré les belles aparences de zele &
le religion dont il ſe propoſoit de
couvrir ſon deſſein, la Reine qui
avoit de l'eſprit & de la penetra-
ion verroit clair au travers de ce
maſque, & decouvriroit le fond
de ſon mauvais cœur & de ſa ma-
lice inveterée. Pour prevenir ſa-
gement tout cela, il ſe determine
d'abord à faire revenir Monſieur à
la Cour par le moyen du Pere Jo-
ſeph, & de quelques Emiſſaires
ſecrets, & à paroitre lui meme ſi
froid, ſi tranquille, ſi facile à par-
donner un ſi ſanglant afront, &
en un mot ſi exempt de fiel & de
reſſentiment, qu'il diſſipèroit en-
tierement tous les ſoubçons qu'on
pourroit avoir à cet egard. Le
bruit donc ſe repandit que Mon-
ſieur revenoit à la Cour : Tout
le monde s'etonnoit qu'il en fut

quitte

quitte à ſi bon marché, & qu'il fut rapele ſans avoir demandé pardon de ſa faute, & ſans avoir fait la moindre reparation ou la moindre ſoumiſſion; & on ètoit ſurpris qu'un orage qui avoit tant menace, tant fait de bruit & de fracas, ſe calmât ſi ſubitement & ſi inopinement. Enfin le Cardinal joua ſi bien ſon roolle que ſa conduite parut plus conforme à un ſaint de convent, qu'à un Eccleſiaſtique qui manioit les afaires d'Etat; & on fit ſonner ſi haut ſa moderation & ſa douceur plus que Chretienne, que rien n'etoit plus capable de faire accroire qu'il avoit tout à fait renoncé aux mouvemens de la vengeance.

Les choſes ètant dans cette ſituation, l'infatigable Pariſatis revint tant de fois à la charge, & fit ſon manege avec tant d'adreſſe, qu'Elle trouva moyen de donner au premier feu de la Reine une nou-

ouvelle nourriture, qui fut de rocurer au C. un accez libre & amilier auprez de ſa Majeſté. La auvre Reine ayant ſur le cœur omme un peſant fardeau le triſte atalogue de ſes infirmitez femini-es, vient à confeſſe, & fait à on confeſſeur le triſte recit de la unèſte violence que faiſoit à ſon œur un hardi & redoutable Uſur-ateur, par une influence dont Elle reſſentoit la force de plus en lus; violence diſoit Elle, dont e crime ſe devoit expier par une grande contrition. Le Pere Jo-eph lui eut dit volontiers, ſi c'eut été le tems de parler, que a foibleſſe dont Elle ſe plaignoit étoit plutot une vertu qu'un pe-ché; neantmoins il ſe contenta our le coup de reconnoitre ſon oible, & lui donna l'abſolution à des conditions ſi aiſées & ſi commodes, qu'à juger de ſon pe-ché par la douceur de ſa peni-

tence, la Reine avoit raiſoin de croire (ſi ſon oracle diſoit vrai) que ſon peché n'etoit pas tout à fait ſi terrible, que les frayeurs de ſa conſcience le lui avoient repreſenté.

Le Capucin court d'abord chez le Cardinal, lui conte de point en point la peine où eſt la Reine, & lui fait la fidele peinture de l'etat de ſon cœur bleſſé, & de la profondeur de ſes bleſſures ; lui dit de plus qu'Elle vient de lui avouer en confeſſion qu'Elle a pour le C. D. R. une paſſion tres violente, qu'il croit que le fer eſt chaud, & qu'il faut le batre ſans perdre de tems, car ajoute t-il, s'il a jamais èté maniable c'eſt aſſeurement aujourd'hui. Il fut donc reſolu que le Cardinal & le Pere Joſeph ſon homme de foi demanderoient toute à l'heure à la Reine une audience ſecrete, & ſe prepareroient à l'aſſaut general.

Cette

Cette audience ſecrete ne fut pas plutot demandée par des perſonnes que la Reine eſtimoit ſi fort, qu'elle fut obtenue. Le Cardinal donc avec une gravité conforme au motif qui le faiſoit parler, ſe met en devoir de faire par maniere d'introduction le plus eloquemment du monde un long diſcours ſur le bonheur des Etats & des Princes, dont les faveurs de la providence avoient beni le mariage d'Heritiers qui ſuccedaſſent à leur Empire. Il produiſit la deſſus divers exemples tirez de l'hiſtoire, pour montrer que la plupart des nations du monde ne peuvent afermir leur repos, & conſerver leur gloire, que ſur cet unique fondement de leur felicité, & fit voir au contraire par pluſieurs triſtes exemples que les diviſions publiques & les funeſtes troubles d'un Etat venoient de ce que la couronne paſſoit de la droi-

te ligne à la ligne colateralle. De ce lieu commun il vint avec une adreſſe merveilleuſe à deplorer le malheur du Roi en ce qu'il n'avoit point d'enfans de ſon illuſtre Majeſté, & dit en meme tems que c'ètoit pour cela que les malheurs dont il venoit de parler ètoient prets à tomber ſur la France. Il ajouta pour finir que cette cruelle affliction ètoit le ſeul ſujet des triſtes ſoupirs de tout le Royaume ; que ſes peuples auroient une joie inexprimable, ſi le ciel, exauçoit leurs vœux & leurs prieres, & leur faiſoit la grace d'ouvrir, quelque tard qu'il fut, une porte qui ètoit fermée depuis ſi longtems, en leur accordant un divin rejeton d'un tronc ſi cher & ſi precieux.

La Reine qui ne voyoit pas encore le but d'un diſcours ſi pathetique, repondit modeſtement, „qu'Elle ètoit fort obligée à ſes

„bons

„bons ſouhaits, & aux bons ſou-
„haits de ſes peuples : Mais que
„comme la volonté de Dieu en
„avoit autrement ordonné, il fa-
„loit qu'ils s'y ſoumiſſent & Eux
„& Elle, & qu'ils ceſſaſſent de
„faire des vœux & des prieres
„inutiles, que Dieu n'avoit que
, trop clairement fait connoitre
, qu'il avoit reſolu de ne pas exau-
, cer. Reſolu Madame, *repliqua le Capucin d'un ton fort paſſionné*,
à Dieu ne plaiſe. Si la divine
Anne d'Autriche vouloit de deſ-
ſus ſon trone jetter un regard fa-
vorable ſur un triſte Royaume,
nous n'avons aucun ſujet de dou-
ter que la providence n'eut pitié
de nous, ſi vous vouliez en
voir pitié vous meme. La
liſpenſation toute ſage & toute
uiſſante de Dieu, encore qu'elle
oit le grand & le premier mo-
ile de toutes choſes, ne s'eſt
as ſi generalement reſervé tout

 „le

„ le ſoin du genre humain, qu'elle
„ n'ait laiſſé quelque choſe à faire
„ aux cauſes ſecondes : Et quoi-
„ que nos felicitez temporelles ſe
„ forment veritablement dans le
„ ciel, cependant il faut que nous
„ les recevions par des moyens
„ humains. Mais comme vos ſu-
„ jets en general n'ont que trop
„ de ſujet de s'afliger, nous qui
„ ſommes vos plus fideles ſervi-
„ teurs, & qui avons l'honneur
„ d'aprocher de plus prez que les
„ autres votre perſonne ſacrée, ne
„ pouvons ètre que trop ſenſible-
„ ment touchez de la perte d'un
„ Royaume qui ne fait deja que
„ languir, & il ne ſe peut faire
„ que nous ne ſoyons penetrez de
„ douleur du triſte ſujet qui fait
„ la ſeule cauſe de ſon malheur.
„ c'Eſt pourquoi Monſeigneur le
„ Cardinal, homme de bien & ſa-
„ vant Prelat, & moi tout in-
„ digne que je ſuis, vous ſommes

„ en-

„ envoyez de la part de Dieu ,
„ pour ouvrir vos oreilles aux cris
„ d'une nation , & pour en ſon
„ nom & ſon autorité èmouvoir
„ votre compaſſion , & vous obli-
„ ger d'avoir pour la France un
„ ſoin veritablement maternel , qui
„ releve ſa grandeur chancelante ,
„ afermiſſe ſon repos , ſa gloire &
„ ſa tranquilité juſques à la fin des
„ ſiecles. Oui Madame , *pourſui-*
„ *vit le Cardinal* , en cette divine
„ autorité , & pour cette grande
„ raiſon nous venons ici vous ſu-
„ plier de faire attention aux cor-
„ diales & fideles remontrances
„ que nous prenons la liberté de
„ vous faire en qualité de Miniſtres
„ de la verité , qui ſommes en-
„ voyez à votre Majeſté par le
„ Roi des Rois. Ah Madame ſi
„ les fleurs de lis fanées , les lar-
„ mes d'un triſte Royaume , &
„ la gloire d'un Empire qui tom-
„ be en decadence , pouvoient

 „ emou-

„emouvoir vos entrailles & vos
„compaſſions, le ciel pourroit en-
„core faire ſortir de ces illuſtres
„vaines le bien heureux fruit qui
„fait l'objet de nos ſouhaits, &
„qui ſeroit un jour l'ornement du
„trone Francois, je veux dire un
„Heritier, qui ſelon ſe que m'in-
„ſpire l'eſprit profetique regnera
„ſur la terre comme un Heros,
„& brillera dans le ciel comme
„un ſaint. Mais o miſere! o in-
„comprehenſible miſere! faut il
„que le canal Royal ſoit telle-
„ment bouché pour l'infortuné
„Louïs, que nos vœux reſpec-
„tueux ayent beſoin de recourir
„à une nouvelle ſource & à un
„nouveau moyen de la providence
„pour avoir le precieux avantage
„de la voir ouvert. Conſiderez
„Madame, que la gloire de la
„nation du monde la plus belle &
„la plus glorieuſe eſt entierement
„obſcurcie, & ayez la bonté de

„trou-

„ trouver bon qu'on lui rende ſon
„ premier eclat avec le ſecours
„ d'un Luminaire emprunté, ou il
„ faut que la France demeure
„ dans une nuit èternelle. N'al-
„ lez pas d'abord je vous en con-
„ jure Madame, vous faire de ce
„ que je vous dis ici un fantome
„ efroyable ; car je puis vous aſ-
„ ſeurer que je viens comme un
„ Miniſtre de lumiere, & non
„ comme un eſprit de tenebres ;
„ & que je preſenté à votre Ma-
„ jeſté non les feus devorans de
„ l'enfer, mais la brillante lumiere
„ du Paradis. Mais Madame, pour
„ repondre juſte à vos ſcrupules
„ meme les plus religieux, & diſ-
„ ſiper vos ſaintes frayeurs, car je
„ ne ſaurois ètre trop exact ſur
„ un cas de conſcience auſſi deli-
„ cat, conſiderez je vous prie, que
„ l'adultere le plus terrible des pe-
„ chez, eſt un peché de la ſecon-
„ de table, & par conſequent une

„ ſi petite violation des comman-
„ demens de Dieu, que ce n'eſt
„ qu'une breche que nous faiſons
„ à notre devoir, ou une injuſtice
„ que nous faiſons à notre pro-
„ chain. La veritable Adultere eſt
„ celle qui ſouille ſa couche nup-
„ tiale en depouillant ſon Epoux
„ de ſes juſtes droits. Mais cet
„ horrible peché ne vous regarde
„ en aucune maniere, & ce que
„ vous ferez à cet egard ne don-
„ nera pas la moindre atteinte à
„ l'innocence de votre Majeſté :
„ Car pour perdre un droit il faut
„ l'avoir auparavant. Quelque
„ ſacré que ſoit la mariage, &
„ quelque inviolable que ſoit le
„ lien conjugal, ce n'eſt pas ſeule-
„ ment les ſacrées paroles qui ſe
„ diſent devant l'autel qui les ſer-
„ rent, & qui en rendent les
„ nœues ſi indiſſolables ; mais c'eſt
„ principalement la conſommation
„ du mariage. Or ſi quelque de-

„ faut

„ faut perſonel en rend la con-
„ ſommation impoſſible, & ſi ce
„ defaut eſt bien connu, ce ma-
„ riage eſt plutot une prevarica-
„ tion qu'un ſaint ſacrement, &
„ les engagemens où l'on s'eſt mis
„ à cet egard ſont d'eux memes
„ tellement invalides, qu'ils ſont
„ nuls par la loi, & qu'on peut
„ ſans difficulté faire diſſoudre en
„ juſtice le mariage. j'Avoue que
„ ſi les vœux, les prieres, les
„ oblations & les ſacrifices pou-
„ voient obtenir l'ineſtimable avan-
„ tage de voir naitre à Louïs un
„ Heritier qui relevât ce royaume
„ chancelant, une propoſition auſſi
„ impure que le ſeroit celle ci me
„ feroit trembler, & l'horreur
„ d'une imagination auſſi epouvan-
„ table m'obligeroit à me cacher
„ toute la vie, ſans oſer meme le-
„ ver la tete. Mais puiſque les
„ funeſtes defauts de Louïs nous
„ ont privé d'un bien ſi ſouhaité, &

„ ne nous permettent plus d'eſpe-
„ rer que nous pouvons voir ſor-
„ tir de vous ce beau ſoleil de la
„ France ; quel tort quelle injuſti-
„ ce peut faire à Louïs la belle
„ Anne d'Autriche ? Ou eſt la vio-
„ lation de ſes chaines ? (Car il
„ faut plutot les apeler des chaines
„ que des engagemens de maria-
„ ge) où eſt elle dis-je, cette vio-
„ lation ? & ſur tout dans un tems
„ où la providence apele votre
„ Majeſté d'une maniere ſi preſſan-
„ te à penſer au bonheur, au re-
„ pos, & à la conſervation d'un
„ grand Royaume, & dans des
„ circonſtances où vous pourriez
„ par toutes les lois humaines &
„ divines, briſer entierement vos
„ fers, & vous en debaraſſer, ſi le
„ ſot honneur du monde qui par
„ une longue & bizarre coutume
„ a attaché une eſpece d'infamie à
„ une ſemblable conduite, vous
„ permettoit de faire une ſepara-
„ tion

„ tion ſujette à tant de reproches,
„ toute juſte & toute legitime
„ qu'elle eſt dans le fond. De
„ plus Madame, ſi vous voyez en-
„ core quelque ombre de peché
„ dans le ſacré conſeil que je vous
„ ai donné, & s'il vous reſte en-
„ core quelque ſcrupule auquel je
„ n'aye pas ſatisfait, conſiderez
„ je vous prie que dans des occa-
„ ſions extraordinaires le ciel a per-
„ mis qu'on ſe ſoit ſervi de moyens
„ extraordinaires, & il a tellement
„ aprouvé ces moyens tout extra-
„ ordinaires qu'ils ètoient, que
„ nous avons pour modelle d'une
„ telle conduite la divinité elle
„ meme. Decendez Madame,
„ juſques à la creation du monde,
„ & vous verrez que la premiere
„ propagation du genre humain
„ s'eſt faite par des embraſſemens
„ inceſtueux, de Frere à ſœur, &
„ quelquefois de pere à Fille. Il
„ faut demeurer d'accord que

„ Dieu par ſa puiſſance infinie eut
„ pû peupler le monde par d'au-
„ tres moyens, ſi ſon incompre-
„ henſible ſageſſe l'eut jugé à pro-
„ pos ; mais il voulut le faire de
„ cette maniere, àfin meme que
„ ce qu'il avoit ordonné par la pre-
„ miere loi qu'il donna, & qu'il
„ avoit condamné comme quelque
„ choſe d'infame, cela meme de-
„ vint pourtant par la diſpenſation
„ de ſon bon plaiſir (car la neceſ-
„ ſité eſt incompatible avec la tou-
„ tepuiſſance) la pierre angulaire
„ de ce bel edifice, je voux dire
„ de la generation des hommes,
„ qui ſont autant d'images de la
„ divinité. Or Madame, ſi on en
„ uſoit ainſi en general pour le
„ bien du genre humain, ſera ce
„ un crime capital de faire la me-
„ me choſe pour le bien de toute
„ une nation, ſur tout dans des
„ circonſtances où il n'y a point
„ de loi violé, point de droit d'an-

„ trui

„ trui uſurpé, ni aucun comman-
„ dement enfraint, comme on
„ la deja ſi bien prouvé à votre
„ Majeſté ? Eh ! Madame, c'eſt
„ l'intention qui fait le peché ; ſera
„ t-il criminel de ſatisfaire ſa paſ-
„ ſion pour conſerver un grand
„ Royaume ; puis qu'une telle fin
„ eſt toute juſte & toute legitime ?
„ Mais peut ètre Madame, vous
„ faites vous quelque peine à l'e-
„ gard de ceux qui pretendent
„ ſucceder à la couronne de Fran-
„ ce, peut ètre portez vous votre
„ delicateſſe juſqu' à croire que
„ vous feriez un peché de les pri-
„ ver de cette ſucceſſion. Non
„ Madame vous ne devez point
„ vous faire de ſcrupule la deſſus.
„ Conſiderez ſeulement par une
„ infinité d'exemples quelle eſt la
„ politique de Etats. Rapelez
„ vous un peu combien les fa-
„ meux Empereurs Romains ont
„ adopté d'Enfans, qui ont ſuc-

„ cedé

„ cedé à l'Empire meme du mon-
„ de, *Car Rome ètoit alors l'Empire*
„ *univerſel.* Or ſi ces Enfans ainſi
„ adoptez tout ètrangers qu'ils
„ ètoient, ne laiſſoient pas de ſuc-
„ ceder au ſceptre de leurs peres
„ adoptifs au prejudice de ceux ſur
„ qui la conſanguinité la plus pro-
„ che faiſoit tomber la couronne
„ Imperiale ; ſi les Romains ces
„ grands & ſeveres obſervateurs de
„ la juſtice morale ont reconnu
„ que la droite ligne peut ètre le-
„ gitimement exclue ; combien
„ paroit il plus juſte que la cou-
„ ronne de France face une telle
„ adoption, puiſque bien loin
„ d'etre une adoption ètrangere,
„ elle ſe pourra vanter au con-
„ traire d'avoir la moitié de la
„ Royauté pour le moins c'eſt à
„ dire qu'elle ſera du ſacré ſang
„ d'Anne d'Autriche qui partage ſi
„ glorieuſement le trone : Et pour
„ l'autre moitié on la regardera

„ com-

„ comme un charitable ſecours
„ qu'on a emprunté pour ſupléer
„ à la foibleſſe & à l'impuiſſance
„ de Louïs. Permettez moi Ma-
„ dame, je vous en ſuplie, s'ecria
„ le Pere Joſeph qui vint à la tra-
„ verſe, permettez moi de rendre
„ juſtice à l'illuſtre Cardinal, &
„ de vous dire qu'un profete me-
„ me n'auroit pû vous dire des ve-
„ ritez plus certaines & plus ſoli-
„ des, que le ſont les divines &
„ puiſſantes raiſons qu'il vient de
„ vous alleguer. Oui Madame,
„ reprit le Cardinal, je vous ai
„ parlé en eſprit de verité & de
„ ſincerité, ſans aucun melange de
„ malice ou de reſſentiment. Il
„ eſt vrai que j'ai recû des afronts
„ de Monſieur, & peut ètre des
„ afronts crians; mais que Dieu
„ me pardonne comme je lui ai
„ pardonné; c'Eſt lui ſeul qui
„ peut ètre le Temoin èternel &
„ fidele de la ſincerité de mes in-

„ tentions & de ce que je viens de
„ vous dire. Il lui a pardonné, re-
„ pond le Pere Joſeph fort échau-
„ fé, & il là fait d'une maniere ſi
„ exemplaire que tout le monde
„ en eſt ſurpris, & qu'on lui re-
„ proche qu'en pardonnant à un ſi
„ mechant homme, il eſt allé au
„ deſſus de la foibleſſe humaine,
„ & meme au de là de la charité
„ Chretiene, & de l'amitié frater-
„ nelle. Croyez m'en Madame,
„ pourſuivit le Cardinal je vous
„ ai donné un conſeil, que vous
„ aviez peut être deja pris de vous
„ meme : s'il me faloit comparoi-
„ tre tout à l'heure devant le tri-
„ bunal celeſte pour y repondre de
„ l'integrité de mes intentions par
„ raport à votre Majeſté, je pour-
„ rois glorieuſement ſubir cet exa-
„ men, car le juſte Juge à qui
„ rien n'eſt caché ſait, que votre
„ Ange gardien ne ſauroit s'aqui-
„ ter de ſa charge plus fidelement

„ que

„ que Richelieu, ni vous diriger
„ avec plus tendreſſe. Que mille
„ Royaumes periſſent plutot que
„ Anne d'Autriche face une crimi-
„ nelle demarche par les conſeils
„ de Richelieu, Trahir ſa Ma-
„ jeſté ma Maitreſſe ! ariere une
„ penſée ſi horrible & ſi déteſta-
„ ble ! Quoique nous tombions à
„ tout moment pendent que nous
„ ſommes en ce monde dans des
„ fautes & dans des infirmitez,
„ dont nous ſommes obligez de
„ rendre conte, je ne voudrois pas
„ avoir à repondre au dernier jour
„ d'un peché auſſi noir afreux,
„ que le ſeroit celui de trahir ma
„ Maitreſſe, pour deux Royanmes
„ comme la France, quelque part
„ que je prene à ſa gloire, &
„ quelque peine que je me donne
„ à la ſoutenir. Non Madame je
„ vous ai donné un honnete & fi-
„ dele conſeil; & pour vous obli-
„ ger à le ſuivre j'oſe vous dire

„ que

„ que mon ame repondra pour la
„ votre au dernier jour.

La Reine qui pendant tout ce tems là n'avoit pas dit une ſeule parole, & qui avoit voulu donner carriere à les pieux combatans, ne pût tenir plus longtems, & s'ecria d'une maniere tres pathetique, „ bon Dieu ! où me cache-
„ rai je, & comment pourrai je
„ voir la lumiere ? eſt il poſſible
„ que deux ſi venerables Eccle-
„ ſiaſtiques qui font profeſſion
„ d'être chretiens, ayent oſé me
„ faire de ſemblables queſtions ?
„ Non, Monſieur le Cardinal je
„ n'enterai point endiſpute avec
„ vous ſur le pieux jargon que
„ vous venés de faire ſur un ſujet
„ ſi ètrange & ſi ſurprenant, ni
„ ne vous ferai aucune querelle la
„ deſſus : Je ſuis trop foible &
„ mes lumieres ſon trop bornées
„ pour faire la caſuiſte avec un ſi
„ ſavant Prelat. Mais pour vous

„ re-

„ repondre de ma ſphere, je vous
„ dirai que ſi vous aviez été un
„ bon Juge de cet honneur mon-
„ dain dont vous venez de parler,
„ vous vous ſeriez plutot arraché la
„ langue, que d'avoir oſé propo-
„ ſer à Anne d'Autriche un expe-
„ dient ſi profane. Le Cardinal
„ alloit repliquer, lorſque la Rei-
„ ne lui dit, fi fi, vous devriez
„ en avoir honte; ne me parlez
„ pas davantage. Ne me flatez
„ point conducteurs erronez d'un
„ Dieu facile à pardonner une
„ action que je ne ſaurois me par-
„ donner moi meme, & finiſſez
„ vos ſolicitations inutiles, car il
„ ſeroit auſſi dificile d'ebranler ma
„ fermeté, qu'il le ſeroit d'ebran-
„ ler les fondemens de la terre.
Le Cardinal & le Capucin vou-
loient encore revenir à la charge,
mais la Reine uſant de ſon auto-
rité leur impoſa ſilence, & leur
defendit avec une ſeverité qu'on
liſoit

liſoit dans ſes yeux, & qui jamais auparavant n'avoit troublé la douceur de ſon naturel, de ne les plus voir, & de ne lui redire de leur vie les impertinences qu'ils venoient de lui debiter; & ſortir ainſi bruſquement du cabinet, comme ſi Elle eut voulu leur dire que bien loin de vouloir s'entretenir avec Eux ſur un ſujet ſi degoutant, Elle ne pouvois pas meme ſoutenir leur preſence ni reſpirer l'air que ſortoit de leurs bouches infames.

Le Cardinal & le Capucin ſe retirerent fort deconcertez, & ne pûrent s'empecher de lacher entre Eux pluſieurs paroles dures contre l'opiniatreté de la Reine. Mais quelque honteuſe qu'eut eté leur defaite, il reſolurent de ſe rallier, & de faire encore de nouvelles Mines & de nouvelles Trenchées. Le Capucin fut d'avis qu'on lui donnât une potion

„amou-

„ amoureuſe , & que dans le fort „ de l'operation ou lui lâchat hardi- „ ment le C. expedient diſoit il qui „ ne peut jamais manquér de reuſſir. Mais le Cardinal ne gouta du tout point ce ſentiment , & voici les raiſons qu'il allegua contre , „ ſu- „ poſé qu'un tel moyen ſoit prati- „ quable , *dit il* , ce remede ne peut „ operer qu'en vertu du poiſon dont „ il eſt compoſé , or cela ètant il „ eſt conſtant que la chaleur ex- „ ceſſive que cauſera à la Reine un „ ferment ſi peu naturel , ne ſera „ pas moins prejudiciable que l'a été „ juſqu'ici la trop grande froideur „ de ſon Epoux , & par conſequent „ on n'en doit rien eſperer. Il ajouta „ qu'a la verité il y avoit bien des „ choſes qu'il ignoroit, mais que gra- „ ces à Dieu il ètoit un peu natura- „ liſte ; qu'il ſavoit fort bien que le „ Cours de la generation doit ſuivre „ le canal de la nature ſans contrain- „ te & ſans violence , & que d'un

„ tor-

„ torrent impetueux & violent on
„ ne pouvoit eſperer qu'une funeſte
„ inondation. Qu'après tout ce
„ ſeroit batir tout au plus ſur un
„ fondement fort chancelant, puis-
„ que l'amour forcé degenere bien
„ tot en haine ; & qu'en fin le
„ charme finiſſant, & la raiſon re-
„ venant dans ſa ſituation naturelle
„ il ſeroit à craindre qu'un ouvrage
„ ſi mal commencé ne tombât en
„ ruine avant qu'on le pût porter
„ à quelque perfection. Que dites
„ vous donc Monſeigneur, repli-
„ que alors le Capucin, d'une au-
„ tre penſée qui me vient dans
„ l'eſprit. Il faudroit trouver moyen
„ de faire paſſer le C. entre les bras
„ de la Reine ; il faudroit pour ce-
„ la jouer de fineſſe, & profiter à
„ point nommé du moment favo-
„ rable, ou Elle ne ſeroit pas ſur
„ ſes gardes. Conſiderez Monſeig-
„ neur s'il vous plait, que la pau-
„ vre creature etant Vierge comme

„ Elle

„ Elle eſt, ne ſent point une fe-
„ licité dont Elle n'a jamais fait
„ l'experience, & les dificultez
„ qu'Elle fait ne viennent unique-
„ ment que de ſon ignorance.
„ Vous ne ſauriez jamais croire
„ combien promptement une telle
„ ſurpriſe fondroit la glace de la
„ Reine : l'attaquant ne ſeroit pas
„ longtems à faire agir le grand
„ Reconciliateur, lequel après avoir
„ gouté des doux mets d'un ſi
„ agreable regal, ne manqueroit
„ pas d'exciter l'appetit ; & j'oſe
„ vous aſſeurer que la Reine ren-
„ droit les armes indubitablement,
„ & l'afaire auroit un denoument
„ heureux. Le Cardinal fort ſa-
tisfait de ce expedient, ne pût
s'empecher d'aplaudir le profond
ſavoir du Capucin, & le ton de-
ciſif avec lequel il parloit ſur un
ſujet ſi extraordinaire, & ſurpris
de trouver dans un Moine une ſi
profonde & ſi vaſte ſcience, il

l'asseura qu'il aprouvoit si fort le moyen qu'il venoit de proposer, que ce seroit le seul dont il se serviroit.

Parisatis, car il faut encore la remettre un peu sur le tapis, savoit la resolution qui avoit été prise, & avoit concerté un tour bien extraordinaire, trouve un matin la Reine seule, l'aborde en soupirant profondement, & lui dit d'un air triste. Ah Madame je suis la plus malheureuse fille du monde ! Comment ma chere Parisatis repondit la Reine, quel orage nouveau ose encore vous attaquer ? La fortune a t-elle encore des fleches envenimées à lancer contre cette beauté qui fait tant d'envie, après l'avoir si cruellement maltraitée par les insolences de l'ingrat Orleans ? Oui Madame repondit Parisatis, Elle à de nouveaux traits de sa vengeance à me faire sentir, & Elle se sert en-

encore du meme Orleans. Après tous les outrages que j'ai reçûs de la part de ce vilain homme, il a ce matin pour surcroit de bassesse & de lacheté corrompu une de mes filles de chambre, pour le faire introduire cette nuit dans ma chambre quand je serois couchée. Cette nouvelle fut presque un coup de foudre pour la Reine, qui repondit, comment ma chere Parisatis n'a t-il pas epuisé toutes ses barbaries par les mechancetez abominables qu'il vous a faites ? Le fond de sa malice est il inepuisable ? Mais outre tout cela estce la recompense que merite le Cardinal de lui avoir pardonné si genereusement ? Oui Madame s'ecria Parisatis, c'est là la reconnoissance qu'il a de ce qu'on lui a pardonné des insolences si publiques, & en si grand nombre, je ne dirai pas genereusement, mais plutot honteusement, & d'une maniere

qui fait tort à la reputation de mon Oncle. La Reine fut fort alarmée d'une decouverte si surprenante, & fit connoitre la part qu'Elle y prenoit par un discours des plus obligeans. Elle asseura sa chere Parisatis que plutot qu'une telle mechanceté demeurât impunie, Elle l'en vengeroit Elle meme, & armeroit contre Orleans non seulement tout le credit qu'Elle avoit auprez du Roi, mais meme tout le pouvoir qu'Elle avoit au monde. Parisatis qui à la verité n'en attendoit pas moins de sa genereuse Statira, se jette à ses genoux, & la remercie de toutes ses bontez Royales : Mais la Reine la relevant lui conseille de confronter publiquement sa fille de Chambre à Monsieur, & de le faire à la vûe de toute la terre : Qu'au reste Elle seroit son Garde, qu'elle ne devoit point craindre Monsieur ; que s'il avoit perdu

toute ſorte de honte, & ſi une action ſi fort indigne d'un Prince, & ſi bien prouvée n'etoit pas punie comme elle meritoit, Elle ſeroit en droit de la pourſuivre de nouveau. Helas! Madame repliqua Pariſatis, pardonnez moi je ſi je vous dis qu'un procedé comme celui que vous dites ſeroit la plus mechante politique; Car comme Monſieur a été aſſez mechant pour tramer une telle trahiſon, il ne manque pas auſſi d'impudence pour deſavouer le fait: Que produiroit au fond la plainte d'une pauvre fille contre un Prince du ſang dans une accuſation ſi odieuſe; & de combien la reputation de Monſieur l'emporteroit elle chez le peuple ſur celle d'un accuſatrice ſi peu conſiderable? Au lieu de faire punir le crime de Monſieur toute l'accuſation retomberoit ſur l'innocente Pariſatis; & le monde ingenieux

nieux à ſe tromper, & naturellement diſpoſé à mal juger des choſes, voyant une telle defaite imputeroit volontiers à la Maitreſſe & non à la ſervante la premiere malice de l'accuſation. Non Madame, le veritable moyen d'avoir quelque juſtice dans cette afaire, ſeroit de ſurprendre Monſieur dans ma chambre, & d'avoir des Temoins plus authentiques qu'une fille de chambre, qui ſoutinſent en face à Monſieur ſa mechanceté premeditée; Temoins dont le credit & l'autorité fuſſent capables, ſupoſé qu'on en pût trouver de tels, de punir & de venger tout enſemble le tort qui m'eſt fait. La Reine qui ſentit bien que ſa chere Pariſatis vouloit lui inſinuer le beſoin qu'Elle avoit qu'Elle lui rendit cet ofice extraordinaire d'amitié, lui dit comme ſi Elle eut été ſubitement inſpirée, que puiſqu'on ne ſe contentoit pas

d'atten-

d'attenter à l'honneur de Pariſatis, mais qu'on avoit encore l'impudence de ſe mettre en devoir d'executer dans ſon apartement un ſi damnable deſſein (car il faut avertir le Lecteur que la Reine aimoit ſi tendrement Pariſatis, qu'Elle la faiſoit coucher dans ſon apartement, & que leurs lits n'etoient ſeparez que de quelques murailles). Elle ſeroit Elle meme le Temoin qui ſeroit confronté à Monſieur, & qu'Elle pretendoit cette nuit changer de lit avec ſa Pariſatis. En un mot Elle voulut que les flambeaux fuſſent allumez dans la chambre pour recevoir Monſieur à l'heure aſſignée. Elle étoit bien aſſeurée que ſon mechant Frere ſeroit non ſeulement ſurpris & confus de la voir dans un lieu ou il n'auroit pas cru la trouver ; mais qu'Elle le recevroit encore d'une maniere qui le prepareroit à s'attendre à une

vengeance extraordinaire telle qu'il la faloit pour juſtifier ſa chere Pariſatis. Elle ne doutoit pas non plus qu'en faiſant valoir une telle infamie decouverte, Elle ne rendit à ſon amie un ſervice encore plus important, & qu'Elle ne forçat Monſieur à reparer ſon crime en ſe mariant avec Pariſatis. Cette belle ſe jetta d'abord à ſes piés pour la remercier avec toute la reconnoiſſance poſſible d'une faveur ſi ſurprenante.

La nuit ètant venue, la genereuſe Reine pour executer ſon beau deſſein ſe met à petit bruit au lit de ſa chere Pariſatis ; ou Elle fit mille reflexions diferentes, & repaſſa mille & mille fois dans ſa tete le terrible orage qui s'en alloit tomber ſur Orleans : Mais enfin après avoir longtems attendu le perfide Elle ſe laiſſa preſque emporter au ſommeil. Dans ce tems là au lieu du criminel Orleans, le C. plus criminel encore entre en robe de

Cham-

Chambre, & ſe met au lit avec Elle. La Reine avoit à peine ouvert les yeux pour voir l'Idole de ſon ame qui ſe trouvoit ſi proche d'Elle, le C. la tenant deja embraſſée avec une paſſion & une ardeur qu'on peut mieux penſer que dire (cercle qui conſura d'abord tous ces Demons enchanteurs, je veux dire tout ce qui pouvoit s'opoſer à ſa felicité) que la raiſon de la Reine fut tellement enchantée, & ſa reſolution tellement vaincue, qu'Elle n'eut ni yeux, ni mains, ni ſoufle pour lui reſiſter. Pendant que la Reine eſt ainſi trahie, le C. ne trouvant aucune reſiſtance s'en donne au cœur joie, & ofre à l'amour pluſieurs ſacrifices. Mais il faut ici par modeſtie tirer le rideau, & rameiner le Lecteur au Cardinal, qui embraſſe ſa chere Niece, & la felicite mille & mille fois de ſon heureuſe ſcelerateſie, pendant que la pauvre Pariſatis ne pouvoit ſe conſoler lorſqu'Elle

faiſoit reflexion à la demarche que le Cardinal lui avoit fait faire : car outre qu'Elle avoit trahi ſon amie, conſideration ſeule qui ne lui cauſoit que de trop cuiſans remords ; Elle avoit encore eu la lacheté de faire la plus ſale & la plus vilaine action à laquelle la moindre perſonne de ſon ſexe eut pû s'abandonner. Mais le Cardinal tâcha de la conſoler en relevant la baſſeſſe de l'emploi par la gloire de la vengeance, & par l'avantage qu'une trahiſon ſi charitable & ſi meritoire procureroit à la Nation.

Mais pour tirer la Reine d'entre les bras du C. qui ne lui eſt preſentement que trop cher, diſons que d'abord qu'Elle vit le Cardinal (car Pariſatis evita pendant quelque tems les occaſions de la voir) Elle lui dit à l'oreille. „ Eh bien Cardinal ! vous „ avez gagné votre mechante cauſe ; „ mais prenez y garde Monſieur le „ Prelat, prenez y garde, & faites

„ en

„ en ſorte que la malheureuſe Anne „ d'Autriche trouve cette miſericor- „ de & cette bonte celeſte dont vous „ m'avez flatée par vos pieux ſofis- „ mes. Ayez ſoin de mon ame, je vous en charge, car je me ſuis aban- donnée. Le Cardinal lui donna tout auſſi tot mille conſolations tendres, ſpirituelles, & ſalutaires, qu'il lui renouvelloit tous les jours, juſques à ce qu'il eut jetté la Reine dans une eſpece d'enthouſiaſme amoureux; tant il ſeut habilement accommoder la religion à l'amour: De ſorte que la paſſion de la Reine s'echaufant à meſure que les embraſ- ſemens continuoient, Elle devint une parfaite bigote en matiere de plaiſirs, comme Elle l'avoit été en matiere de religion. Et pour Pariſa- tis qui l'avoit trompée, Elle en fut quitte pour une petite mercuriale qu'Elle eſſuya la premire fois qu'El- les ſe virent; tant la douceur de la trahiſon contribuoit à faire la paix de la Traitreſſe.

Cet

Cet exceſſif debordement de vie continuant, la bien heureuſe nouvelle de la groſſeſſe de la Reine ne fut pas long-tems à ſe debiter dans le Royaume. On en fit des feus de joie & des illuminations qui firent retentir la France d'une joie univerſelle. Louïs XIII. meme en fit rendre des actions de graces dans tout le Royaume. Mais l'heureux tems qui devoit couronner le bonheur de la France ètant venu, la celebration de la Naiſſance de ce Dauphin fut un parfait Jubilé ; & on fit des proceſſions ſi ſolemnelles & ſi magnifiques, que peu s'en falut qu'on n'y entendit des Hoſanna & des Halleluja. Les Poëtes ne travailloient que la deſſus, & cette naiſſance faiſoit alors la ſeule occupation des Muſes. Ainſi naquit après vingt trois ans de patience Louïs XIV. fils de Louïs XIII. par voie de tranſubſtantiation, à preſent Roi de France, & auquel on a donné avec juſtice le fameux titre de Louïs Dieu donné.

FIN.

EXAMEN

des

PRETEXTES

de l'Invasion des

FRANCOIS

Pour

l'Instruction des

ANGLOIS.

AVERTISSEMENT.

LA reponſe au Manifeſte que le Roi Jaques fit diſperſer en Angleterre le printems paſſé n'ayant point encore paru en Francois, j'ai cru obliger le public, & un ami en particulier qui m'a envoyé cette piece, de la joindre à cette hiſtoire ; afin que le Lecteur puiſſe voir d'un coup d'œuil la naiſſance de Louïs quatorze, & la conduite de Jaques ſecond ſon ami & ſon allié, & en meme tems le recit abregé des principales injuſtices de ſon regne court & malheureux, qui ſont la cauſe de toutes ſes diſgraces.

1. *Considerations generales sur notre Etat par opoſition à celui de nos Alliez & de nos voiſins.* 2. *La Decente des Francois nous eut indubitablement jettez dans une guerre civile.* 3. *Qui ſont ceux qui favoriſent l'invaſion que la France ſe propoſoit de faire chez nous.* 4. *Par quels motifs ces gens la s'arment ainſi contre Eux memes.* 5. *Examen de leur premier pretexte.* 6. *Conſiderations ſur le ſecond.* 7 *Reflexions ſur le troiſieme.* 8. *Examen du quatrieme.* 9. *Concluſion de l'ouvrage.*

LE repos dont nous avons joui juſqu'ici eſt un ſi grand avantage, que pour en bien connoitre le pix, il ne faut que jetter les yeux ſur le deplorable ètat où la guerre a reduit nos Voiſins ? c'Eux qui fauoriſent tant ſoit peu la decente que les François ont deſſein de faire ſur nos cotes, ne com-

compenent guere combien ils ſont redevables à Dieu & à leurs Majeſtez de nous avoir conſervé ce repos qu'ils tachent de troubler: Car que pouvons nous attendre de cette decente, ſi non qu'elle face de notre Royaume une boucherie, & de nos rivieres des torrens de ſang? Elle armeroit ſans doute un parti contre l'autre; & pendant que les uns combatroient pour ſe defendre, & les autres pour ſatisfaire leur vengeance; nos biens & nos vies deviendroient la proie de la fureur, & tout un ſiecle ne ſauroit pas reparer les funeſtes ſuites d'une ſemblable guerre civile.

S'Il n'y avoit que les Papiſtes qui favoriſaſſent ce deſſein, je n'en ſerois point ſurpris: Le Zele aveugle qu'ils ont pour leur religion, & l'eſperance d'etablir le pouvoir Deſpotique, apres le quel ils ſoupirent, les y portent naturellement:

ment : Nous n'aurions pas meme beaucoup à craindre de leurs efforts, parce qu'ils se sont atirez la haine generale de la Nation, par les exemples qu'ils lui ont donnez tout de nouveau de leur fureur & de leur cruanté.

Mais helas il ne paroit que trop qu'un grand nombre de ceux la meme qui portent le nom de Proteſtans ſe trouvent envelopez dans une conſpiration qui ne va pas à moins qu'a perdre leur religion & leur patrie : Et c'eſt ce qui nous paroit ſurprenant au ſouverain degré ; Car qui peut avoir enſorcelé ces Galates inſenſez pour les porter à ſe pendre eux memes, & leur Egliſe avec Eux. Peut il y avoir des Pretextes aſſez forts & aſſez ſpecieux pour ſeduire des gens contre Eux mernes, & pour les porter à ètre leurs propos Boureaux ? on en produit au moins pluſieurs, qu'il ne ſera pas inutile d'exa-

d'examiner pour en faire voir la foibleſſe. Les voici.

1. Ils favoriſent diſent ils les deſſeins de la France, pour reparer l'injuſtice qu'on a faite au Roi Jaques.

2. Leur deſſein eſt de delivrer l'Egliſe qui gemit ſous l'opreſſion du Roi regnant.

3. Ils veuleut remettre le Gouvernement ſur l'ancien pié.

4. Ils ont envûe d'afermir la religion proteſtante dans tous les ſiecles ſuivans.

Voilà toutes les raiſons qu'on produit; & il eſt ſans doute du devoir de tous les veritables Anglois de les bien examiner, avantque d'entreprendre une choſe d'auſſi dangereuſe conſequence, que l'eſt celle de preter main forte à des Etrangers, qui veulent s'emparer de nos Royaumes.

On nous dit donc premierement que les ſujets du Roi Jaques l'ont

l'ont injuſtement depouillé d'un droit que la naiſſance lui avoit donné, & qu'ils ètoient obligez de lui conſerver eux memes, ſoit par les Lois de la nature, ſoit par les lois de leur ſerment : d'Ou il s'enſuit que puiſqu'il ne revient que pour demander ce qui lui apartient legitimement, tous ceux qui ont èté auparavant ſes ſujets, ſont obligez ou de l'aſſiſter, ou du moins de ne pas s'opoſer à ſes juſtes deſſeins.

Pour faire voir la vanité de ce pretexte ; il ne faut que conſiderer qu'on doit imputer tous les malheurs & toutes les graces du Roi Jaques aux pretres Papiſtes dont il avoit compoſé ſon conſeil, & au Zele indiſcret & violent de ces gens là : Car les Proteſtans n'ont point èté les Agreſſeurs ; ils ont ſoufert longtems ſans rien dire, & le Roi Jaques eut pû demeurer juſqu'a preſent en paiſible

poſ-

poſſeſſion de ſes Royaumes, s'il n'eut pas ataqué ouvertement & avec tant de hauteur nos Lois, notre religion, & nos privileges, dont il ètoit obligé par ſerment & par les Loix du Royaume d'ètre le Defenſeur : De ſorte qu'il eſt la premiere & la ſeule cauſe de ſes diſgraces. Quoi donc, faudra t-il laiſſer miner & accabler tant d'Innocens, qui n'ont rien fait qui merite une ſi triſte deſolation?

Il n'y a jamais eu de Nation libre, qui ait ſoufert tant d'injuſtices & tant de violences, ni qui les ait ſoufertes auſſi long-tems, & avec autant de patience que nous. Quand on a vû la ruine prochaine de nos privileges & de notre religion, on n'y a d'abord opoſé que des requetes & des plaintes. En ſuite tout ètant inutile, il ne s'eſt trouvé qu'un petit nombre de gens & un Prince

etran-

etranger qui ayent pris les armes; & cela dans la ſeule vûe de ſe defendre, & de mettre leur téte à couvert juſqu'à ce que l'orage fut paſſé; de ſorte qu'ils ne ſe propoſoient en aucune maniere de depouiller le Roi Jaques de ſes privileges, mais ſeulement de conſerver les leurs. On ne peut pas dire que ni le Prince d'Orange ni ces Meſſieurs ayent chaſſé le Roi Jaques du Trone. Car ils reconnoiſſoient le droit qu'il avoit à la couronne, & l'ofre quils firent d'entrer en traité avec lui le ſupoſe. Mais au lieu de repondre à ces ofres, & de traiter de bonne foi, il congedia ſon armée, il abandonna le Gouvernement, & fit tout ce qu'il pût pour abandonner auſſi le Trone, & pour aller implorer le ſecours de notre plus grand Ennemi, afin de repondre à nos juſtes plaintes par la force majeure, & aſſouvir ſa vengeance

geance ſur les Plaignans. Ce n'eſt donc pas nous qui lui avons ôté la couronne, c'eſt lui qui la quittée en ſe retirant ; & ſe fut ſa fuite qui fit croire au precedent Archeveque de Cantorbury, & aux Pairs aſſemblez à Guildhall, que le Trone ètoit vaquant. Car ſans cela ils n'auroient jamais pris en main le gouvernement du Royaume ſans ſon conſentement, ni fait arreter ſon Chancelier, ni pris poſſeſſion de la Tour, ni confié au Prince d'Orange l'exercice de la puiſſance ſouveraine. Quelle injuſtice peut on donc trouver dans notre proceder ? On nous abandonne, nous prenons ſoin de nousmeme ; On refuſe de nous gouverner, nous tâchons de nous gouverner nousmeme, autant que l'etat des choſes le pouvoit permettre.

Je n'examinerai point ici ſi ceux qui font aujourd'hui paroitre tant

de

de zele pour remettre le Roi Jaques ſur le Trone, ne devoient pas faire plus d'eforts pour l'y retenir pendant qu'il y etoit encore; Eux à qui la conſcience permettoit alors d'etre les ſimples Spectateurs de la cataſtrophe, & qui voyoient tomber ce Prince ſans s'emouvoir, dans un tems où ils auroient pû pourvoir à ſa ſeureté bien plus facilement qu'à preſent. Il ſufit de faire remarquer à ces gens qui font paroitre aujourd'hui ſi mal à propos les boutades de leur ancienne fidelité, qu'un homme peut bien abandonner ſon droit quand il lui plait, mais qu'il ne lui eſt pas permis de le reprendre quand il veut, ſur tout lorsqu'il y emploie la force, & qu'il s'agit de la puiſſance ſouveraine. Car enfin falloit il que nous demeuraſſions ſans gouvernement, parce que le Roi Jaques ne vouloit plus nous gouverner? Ou

eſt

eſt ce que dans les Monarchies hereditaires le droit de regner n'apartient qu'a celui qu'on reconnoit ſans diſpute pour les plus proche Heritier de la Couronne? c'Eſt là le cas où nous ſommes. Selon nos Lois l'autorité ſouveraine reſide dans un Roi : Ce Roi doit avoir aſſez de puiſſance pour defendre & lui & ſa Nation contre tous leurs Ennemis ; & par conſequent il faut qu'on lui jure une nouvelle obeiſſance.

Cela ètant il eſt clair que quand un Roi, ou une Reine ont accepté la Couronne, & ſont declarez Roi ou Reine par des ſermens, & par les autres formalitez ordinaires, il ne leur eſt plus libre de renoncer à leur prope puiſſance, ou d'abandonner notre defenſe ; & il n'eſt pas permis aux ſujets abandonnez de leur preter main forte, d'expoſer leurs vies, & moins encore d'entreprendre pour

pour les retablir de ruiner leur patrie. Je ſuis perſuadé que le Roi de France ne trouveroit pas bon, que ſes villes conquiſes, autrefois atachées à l'Empire ou à l'Eſpagne, & maintenant à lui par de nouveaux ſermens, ſe cruſſent obligées en vertu de leurs anciens ſermens, de rentrer ſous l'obeiſſance de leurs premiers Maitres, & d'expoſer pour cela leurs biens & leurs vies; & je ſuis fort trompé ſi la corde ne ſeroit pas la moindre recompenſe d'une ſemblable fidelité.

Mais ſupoſons que ce qu'ils apellent le tort qu'on a fait au Roi Jaques ſoit une veritable injuſtice; ſupoſons que ceux qui favoriſent ce Prince fuſſent en ètat de la reparer: Faudroit-il le faire par la ruine de pluſieurs milliers d'Innocens, qui ne pourroient s'empecher de perdre & les biens & la vie, ſi le Roi Ja-

ques remontoit sur le Trone par la force ?

Disons donc que sa Majesté regnante & son Armée sont obligez & par leur serment & par leurs propres interets de s'opoſer au Roi Jaques : Tous ceux que sa Majesté protege, tous ceux qui lui ont preté serment de fidelité, sont dans la meme obligation ; & je suis persuadé qu'il n'y aura que des Hipocrites & des parjures qui en agissent autrement.

Cela ètant où est l'Anglois qui ne sente ses entrailles emues, & qui ne fremisse, lors qu'il se represente les Meurtres, les parricides, & les desolations que les fauteurs de la decente veuleut attirer à leur patrie ? Si le Roi Jaques avoit encore quelque tendresse pour nous, il aimeroit mieux demeurer tranquile & etouffer son chagrin, que de remonter sur le Trone au travers des torrens

reins de notre ſang, & à la faveur de la deſolation publique. s'Il n'a pour nous ni tendreſſe ni compaſſion, pourquoi nous mettre ſi fort en peine de lui, & pourquoi ſacrifier nos biens & nos vies pour le vanger ? En un mot il n'a pas tenu à nous qu'il ne ſoit encore ſur le Trone ; Mais pendant que les choſes ſont en train de s'accommoder par un bon traité, il s'enfuit, il quitte la partie dans un tems où il n'y avoit qu'un traité qui le pût retablir avec honneur. Ce n'eſt pas nous encore une fois, qui l'avons contraint de ſe traveſtir pour ſe retirer ; & s'il revient violemment, armé des Dragons François & des ſanguinaires Irlandois, non ſeulement nous pouvons, mais meme nous devons leur reſiſter, & repouſſer la force par la force ; puiſque nous ſommes à preſent ſoumis à un autre Prince, au-

quel nous avons juré d'obeir fidelement.

s'Il eſt enfin tombé par une prompte & triſte diſgrace, il ne doit s'enprendre qu'a ſoi meme, & à ceux qui l'ont volontairement ſuivi dans ſon exil. d'Ailleurs avons nous tout perdu en perdant le Roi Jaques ? Ou manquons nous de quelque choſe depuis que nous ne l'avons plus ? La Monarchie, les Lois, l'Egliſe, nos biens, enfin tout, eſt en meilleur ètat que pendant ſon Regne : Au lieu que toutes choſes, ſans compter une infinité de particuliers ſoufriroient un domage irreparable s'il revenoit en Ennemi. Il n'y a donc aucune raiſon qui nous oblige de reparer le mal qu'il s'eſt fait lui meme par tant d'injuſtices publiques & particulieres.

s'Il ſe plaint qu'etant né pour le Trone, il ſe voit dans la neceſſité, & ne peut qu'a peine trou-

trouver dequoi ſubſiſter ; ce pretexte eſt bien foible, & il lui ſeroit bien aiſé de remedier à ce mal. Il n'a qu'à agir de bonne foi, & traiter avec la Regence : Il pourra par ce moyen non ſeulement faire rapeller ceux qui ſont avec lui dans le meme exil, mais obtenir auſſi pour lui meme dequoi ſubſiſter avec honneur. Mais tant qu'il nous fera la guerre, ou qu'il nous la fera faire par ſes amis, il ne doit point eſperer que nous lui donnions des penſions, & que nous ſoyens aſſez fous que de lui donner des armes pour nous batre.

Le ſecond Pretexte dont on ſe ſert pour nous perſuader que nous devons travailler au retabliſſement du Roi Jaques, eſt, de nous dire que notre prope interet nous y engage. c'Eſt la diſent ils, le moyen de briſer nos fers, & de nous delivrer de l'opreſſion que

nous ſoufrons ſous ſa Majeſté regnante : Et pour donner plus de couleur à ce foible motif, les Jeſuites & leurs Adherans relevent autant qu'ils peuveut le gouvernement precedent par les louanges outrées, & abaiſſent le preſent par des calomnies atroces, dont ils accompagnent le vilain portrait qu'ils en font avec les plus noires couleurs qu'ils peuvent inventer. On fait valoir la ſupreſſion des impots du Regne precedent comme un rare exemple de ſa douceur, pendant qu'on emploie une maligne eloquence à groſſir les charges du gouvernement preſent, & à leur donner un tour odieux, en vûe de faire regarder le Roi Guilleaume comme un Tiran. On dit que le commerce a fleuri pendant que le Roi Jaques a regné, & on depeint d'une maniere odieuſe la decadence ou il eſt aujourd'hui. En un mot on nous

fait

fait eſperer le retour du ſiecle d'or avec le retour de Jaques le juſte, comme s'il ètoit le ſeul Prince qui pût nous rendre tous heureux.

Pour repondre à cela, il n'eſt pas neceſſaire d'examiner les manquemens du Regne precedent, ni de faire l'eloge des celui ci; car nous nous ſouvenons encore ſi bien du premier, & l'autre eſt ſi bien connu, que toute perſonne desintereſſée n'aura pas de peine à remarquer de quel coté ſe trouve la verité. Mais il eſt grand dommage que ceux que ont tant d'adreſſe & de ſubtilité pour fortifier ce pretexte & pour le rendre plauſible, ne ſe ſouvienent plus, que perſonne ne faiſoit plus de plaintes ſur le danger où nos Lois, notre religion, nos biens, & nos vies ſe trouvoient ſous le Regne precedent, que la plupart de ceux qui en ont aujourd'hui de ſi mag-

nifiques idées. Alors les cruautez qui ſe faiſoient dans les parties occidentales de ce Royaume, les bons proteſtans depoſez de leurs charges, les efforts qu'on faiſoit pour abolir les Lois penales, les charges importantes & lucratives données à des perſonnes qui ne les meritoient pas & qui n'etoient pas capables de les exercer, l'excluſion des membres du Colege de la Madelaine, l'inſtallation des Papiſtes en leurs places, l'empriſonnement des Eveques, & pluſieurs autres injuſtices; tout cela étoit alors regardé comme des opreſſions & des perſecutions: Mais aujourd'hui on ne penſe plus à ces choſes, & on les a enſevelies dans un profond oubli. Les impots que nous ſommes obligez de payer aujourd'hui, ſont, il eſt vrai une eſpece d'opreſſion; mais il eſt vrai auſſi que le Roi Jaques & le Roi de France en ont fait

un

un mal neceſſaire : c'eſt Eux qui ont contraint ſa Majeſté à ceder à la neceſſité malgré ſa repugnance naturelle ; & cependant ils lui en font un crime irremiſſible. Mais le Roi Jaques n'a t-il pas fait ètablir des impots, & n'en eut il pas fait ètablir davantage encore, s'il eut pû aſſembler un Parlement à ſa fantaiſie ? Impots qu'il deſtinoit au gloirieux deſſein de faire de ſes ſujets autant d'Eſclaves. s'Il n'a pas reuſſi c'eſt qu'il ſavoit bien qu'il ne pouvoit demander de nouveaux ſubſides ſans ſatisfaire premierement ſes ſujets ſur leurs juſtes plaintes ; c'eſt pourquoi il n'oſoit preſſer un parlement libre la deſſus.

Nous ètions alors en paix avec tout le monde, & maintenant il nous a lui meme engagez dans une facheuſe guerre, avec l'ennemi de l'Europe le plus dangereux ; de ſorte qu'il y a cette notable

diference entre les impots de son regne & ceux du gouvernement preſent, c'eſt qu'alors ils n'etoient neceſſaires que pour hater notre ruine, au lieu qu'ils ſont maintenant d'une neceſſité abſolue pour notre ſeureté & pour notre defenſe ; & nous pouvons dire que comme il eſt la cauſe de la guerre que nous ſoutenons ; il eſt auſſi la cauſe des impots que nous payons.

Mais qu'on parle de nos charges tant qu'on voudra, nous pouyons aſſeurer qu'elles ſont bien petites en comparaiſon de celles que le Roi de France impoſe ſur ſes ſujets, ou plutot ſur ſes Eſclaves, à la condition dequels on vouloit nous reduire. Il y a bien de la diference entre prendre nos biens pour toujours, ou donner une partie de nos profits pour defendre le reſte, & conſerver nos Heritages pour nous & pour nos

Decen-

Decendans. De plus ne ſeroit ce pas tomber de fievre en chaud mal, comme on parle, ſi pour eviter des Impots tres ſuportables, nous allions imprudemment nous attirer une funeſte guerre, qui ne finiroit ſans doute que par la ruine de la plus grande partie de la nation, & par la miſere preſque irremediable du reſte? nous avons autrefois donné autant d'argent pour aider à la France à forger des fers à l'Europe, que nous en donnons maintenant pour la delivrer, & pour defendre notre religion & notre Patrie.

De plus les taxes qu'on a payées ſous ce Gouvernement ne ſont pas ſi grandes qu'on crie, ſi on en excepte l'impot ſur les cheminées. Il n'y a point de pays dans toute l'Europe, qui ait payé ſi peu que nous à proportion de nos richeſſes, pendant ces trois dernieres années de guerre. Mais ſi le Roi

Jaques remonte ſur le Trone, comptons à coup ſeur, que nous n'en ſerons pas quittes à ſi bon marché, & qu'il faudra rembourſer la France de toutes les prodigieuſes depenſes qu'Elle aura faites pour entretenir le Roi Jaques, pour conſerver l'Irlande, & pour payer les troupes qui auront ſervi à le retablir : apres quoi nous devons atendre quelque choſe de bien pire encóre ; Car l'introduction du papiſmé & notre Eſclavage ſont le grand deſſein du Roi Jaques, & les ſuites naturelles de ſon retabliſſement. Ainſi il y a tout lieu d'aprehender qu'on ne redemandât encore les arrerages de l'impot ſur les cheminées, & des autres deniers publics, pour executer un deſſein ſi glorieux.

Il eſt donc plus clair que le jour, que ſi les Anglois ſe rebellent contre ſa Majeſté regnante en vûe de ſe decharger des Impots,

pots, ils ſe trompent fort ;] puis qu'ils s'expoſent par là à des charges dix fois plus grandes, & cela pendant une longue ſuite d'années : Car elles dureront ſans doute juſques à ce que la Nation ſoit reduite à la derniére miſere : ſur tout les proteſtans doivent s'attendre à cela, & on ne manquera pas de le faire afin qu'ils deviennent plus facilement la proie des autres.

Il n'eſt pas plus dificile de repondre à ce qu'on dit du commerce : car ce n'eſt pas au Regne preſent qu'on en doit imputer la decadence : Elle a commencé ſous le precedent, & ſi elle continue encore aujourd'hui, c'eſt la guerre avec la France dans laquelle le Roi Jaques nous à jettez, qui en eſt la cauſe. De ſorte que quand les amis de ce Prince reprochent au gouvernement preſent la diminution du commerce,

ils ne ſont pas plus raiſonnables que le Loup de la fable, lequel accuſoit l'agneau d'avoir troublé le ruiſſeau qu'il avoit troublé lui meme.

La belle Hiſtoire de l'Eveque King, qui paroit ſous le titre de *l'Etat des proteſtans en Irlande ſous le Roi Jaques*, montre que ce Prince haiſſoit le commerce du Royaume, & qu'il en craignoit les progrez; c'Eſt pourquoi il n'oublioit rien pour le traverſer : Et cela n'eſt pas dificile à croire; Car tout le monde ſait, qu'il n'eſt point de Monarque abſolu (& c'eſt ce que le Roi Jaques vouloit ètre) qui voie avec plaiſir que ſes ſujets s'enrichiſſent par le commerce.

Nous n'avons pas la meme choſe à craindre de la part de ſa Majeſté regnante; au contraire nous devons ètre perſuadez qu'auſſi tot que la paix ſera faite, le Premier

de

de ſes ſoins ſera d'aſſeurer le commerce dans ces Royaumes, comme il a fait dans les provinces d'ou il eſt venu. Cela eſt ſi vrai que dans les tems meme les plus facheux & les plus dificiles, le commerce faiſoit une bonne partie de ſon apliquation, auſſi bien que de celle de ſon parlement.

Enfin il n'eſt pas beſoin d'aller bien loin pour voir ce que nous devons attendre du Roi Jaques en faveur du commerce : Il ne faut que conſiderer ce qui s'eſt paſſé tout nouvellement, & ſe ſouvenir du triſte tems ou ce Prince manioit les Lois & le droit à ſa fantaiſie, & faiſoit exercer la juſtice par des Juges vendus à ſes interets. c'Eſt alors qu'on vit le parti Papiſte proſperer & lever la tete, & un ètonnement univerſel ſuſpendre tout le commerce. Que peut on eſperer je vous prie du retour d'un Prince qui a cauſé

tous

tous ces malheurs? Il ne faut pas douter qu'après ſon retabliſſement, il ne ſuive plus que jamais la methode de la France, qui eſt de faire d'un Roi un Monarque abſolu en rendant ſes ſujets Eſclaves & miſerables; Car le ſejour qu'il a fait en France, lui a ſans doute fait faire de grands progrez dans cette fatale ſcience; & nous avons trop bonne opinion de lui pour croire qu'il n'ait point profité dans la meilleure école du monde ſur ces matieres. Il eſt donc ſur qu'il feroit valoir les maximes de la puiſſance arbitraire avec bien plus de chaleur que par le paſſé, afin de mettre par ce moyen ſes ſujets hors d'etat de ſe defendre à l'avenir: Et au lieu qu'auparavant on ne conſideroit l'opreſſion du peuple que comme quelque choſe d'utile, on la regarderoit alors comme abſolument neceſſaire.

Il n'eſt donc rien de moins vraiſemblable, j'oſe meme dire de plus impoſſible, que de s'imaginer que l'Angleterre puiſſe ètre heureuſe ſous un Roi qui lui a cauſé tant de maux, ſans qu'on lui en eut donné le moindre ſujet, & qui lui en preparoit encore de plus grands; & lequel, s'il remonte ſur le Trone, reviendra avec les memes maximes, les memes interets, & les memes Conſeillers qu'il avoit auparavant, & raportera de plus toute la haine & tous les deſirs de vengeance qu'on peut attendre d'un eſprit fier & irreconciliable.

Mais dira t-on peut ètre, la funeſte experience qu'il a faite de ſes maximes, & le ſuccez malheureux qu'elles ont eu, l'obligeront ſans doute à manier le ſceptre avec plus de douceur & de precaution, quand il ſera remonté ſur le Trone. Mais comme dit le poëte.

Cœlum

Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt.
Ceux qui de là les mers vont par quelque avanture,
Peuvent bien changer d'air, mais non pas de nature.

L'Eveque King remarque dans l'Hiſtoire que nous avons deja citée, qu'après que le Roi Jaques eut perdu l'Angleterre, l'Ecoſſe, & une grande partie de l'Irlande, & qu'il fut revenu de France dans ce qui lui en ètoit reſté, il traita les proteſtans d'Irlande avec plus de rigueur & plus d'autorité qu'il n'avoit fait auparavant, quoiqu'une telle conduite fut contraire à ſes interets & tendit à aliener les eſprits des autres proteſtans qui le favoriſoient encore. La premiere fois qu'il ſe declara papiſte dans ce Royaume, & lors qu'en ſuite il commença d'agir comme il a fait, ne fit il pas voir clairement qu'il preferoit ſa volonté

lonté & ſes maximes à ſes interets ? Il ne faut donc pas eſperer que ni l'experience ni l'interet puiſſent porter un homme de ſon humeur à nous gouverner avec plus de douceur ; & nous devons ètre perſuadez qu'il n'aura de moderation qu'autant qu'il ſera dans l'impuiſſance de nous oprimer. Je dis, de plus, que quand meme il s'obligeroit par ſerment & par promeſſe de gouverner ſelon les Lois, il a ſi ſouvent violé l'un & l'autre que nous ne pouvons nous y fier à l'avenir. d'Ailleurs la religion dont il fait profeſſion delie ſi facilement ces ſortes de liens, que les ſermens ne ſont plus que de foibles moyens pour nous mettre en repos. Ainſi tout demande qu'il ſoit un Monarque abſolu, le Papiſme, la France, & ſa propre inclination ; & il n'y aura jamais que la crainte qui ſoit capable de ſuſpendre un moment les eforts con-

cõtinuels qu'il fera pour y parvenir. Quelle ombre de raiſon y a t-il donc de croire que des ſujets proteſtans puiſſent ètre heureux ſous un Prince papiſte, ſuperſtitieux, & d'une humeur comme la ſienne?

On nous reproche en troiſieme lieu que nous avons fait d'un Royaume hereditaire un Royaume electif, & que nous en faiſons ainſi par degrez une Republique fatale à la religion, ſans que rien puiſſe l'empecher que le retabliſſement du Roi Jaques: Je repons que cette propoſition eſt fauſſe, & la conſequence qu'on en tire chimerique. l'Angleterre à toujours été un Etat Monarchique, & il le ſera encore à l'avenir: Car les douze ans qu'on a employez pour en changer le gouvernement ont convaincu tout le monde, qu'il n'eſt rien de plus inutile que les eforts qu'on pourroit faire à cet egard.

Pour

Pour ce qui eſt du gouvernement preſent, quelle aparence y a t-il qu'un parlement qui vient d'etablir la ſucceſſion hereditaire de la Couronne, voulut la changer dans la ſuite, pour favoriſer l'etabliſſement d'un gouvernement Republiquain ? Si l'on dit qu'on a fait une grande breche à la ſucceſſion hereditaire en la perſonne du Roi Jaques ; nous repondons que c'eſt lui meme qui l'a faite cette breche, & non ceux qui ont trouvé le Trone vaquant. Mais nous diſons de plus, que depuis la conquete de notre Royaume, on a donné de bien plus grandes atteintes à la ſucceſſion directe de la Couronne que celle là. On a meme quelquefois depoſé le Roi regnant, & mis ſon fils ſur le Trone, ou un autre encore qui n'etoit pas ſi proche que lui ; Par où ſans doute on faiſoit tort au Roi regnant : Cependant

pendant on ne laiſſoit pas de regarder toujours la Monarchie comme hereditaire ; & en efet èlle demeuroit telle. Pour ce qui eſt du cas où nous ètions, il eſt vrai de dire que c'eſt le Roi qui nous abandonna, & qui nous laiſſa ſans gouvernement. Dans cet ètat nous nous adreſſames à ſon plus proche Heritier, à la Princeſſe d'Orange ſa fille; & à ſa requete, pour ſa ſeureté & pour la notre, ſon droit & ſa puiſſance ſouveraine, ont ètè mis entre les mains de ſon Epoux notre Liberateur, & cela pendant ſa vie ſeulement; quoique par la ſucceſſion naturelle du ſang, il fut de ſon coté bien plus proche de la Couronne que ni Henri IV. ni Henri VII. qui pourtant furent faits Rois d'Angleterre par droit de ſucceſſion.

Il eſt ſi vrai que le parlement n'a eu rien moins en vûe qu'un

Etat

Etat Republiquain, qu'il a eu ſoin de conſerver la ſucceſſion au Trone à la Princeſſe de Denemarc & à ſes Heritiers. On ſait au reſte que Philippe Roi d'Eſpagne, qui n'avoit point d'autre droit à notre Royaume que par ſon mariage avec la Reine Marie, fut pourtant fait Roi à ſa requete, & ſon droit tranſporté à ſon Epoux : Il eſt vrai que parce que nous ne lui avions pas les obligations que nous avons à ſa Majeſté, ſon droit finit avec la vie de la Reine.

Quant au Prince de Galles, dont on pretend apuyer le retabliſſement du Roi Jaques, nous ne ſerons que l'Echo de la voix publique quand nous dirons, que ſa naiſſance porte tant de caracteres de reprobation & de fauſſeté, que le deſſein en eſt trop groſſier & trop connu pour s'y laiſſer prendre. On voit bien qu'on s'eſt

voulu

voulu venger par là de la fermeté de la Princeſſe d'Orange pour ſa religion, & qu'on a voulu donner au Papiſme un pretexte pour s'afermir, & mettre l'Angleterre à la chaine. Quelle aparence qu'un enfant auſſi vigoureux que le pretendu Prince de Galles, ſorte d'un Pere & d'une Mere auſſi infirmes que ceux qu'on lui donne ? *fortes creantur fortibus.* Nous ne ſaurions donc nous empecher de regarder ſa naiſſance comme ſupoſée, ſi les parties intereſſées ne nous en fourniſſent de plus fideles Temoins, & de meilleures preuves, que celles qu'on a produit juſqu'ici, & ſi le peuple & le parlement d'Angleterre ne le reconnoiſſent pour Heritier legitime. Concluons donc que puiſque l'atteinte qu'on peut avoir donnée à la ſucceſſion, vient du Roi Jaques lui meme, qu'elle ne regarde que ſa perſonne & un Heritier in-

inconnu, nous n'avons rien à repondre là dessus, ni lui rien à nous reprocher.

Si les amis de l'ancienne Monarchie Angloise, consideroient l'ebranlement general que la retraite precipitée du Roi Jaques a causé, & combien grande ètoit la necessité d'y remedier promptement, ils se rejouiroient avec nous de voir dans un trouble si general le gouvernement ètabli, sous une forme aussi aprochante de l'ancienne Monarchie qu'il le pouvoit ètre, puisqu'il ne s'en eloigne que tres peu, & pour un tems seulement: Car de demander qu'il ne s'en eloignât point du tout dans l'etat où ètoient les choses, c'eut ètè demander l'impossible. c'Est en effet ce que bien des gens ont vû; Car il est certain qu'il y a eu un grand nombre de personnes de la premiere qualité, qui ont volontaire-

ment consenti au gouvernement present, & qui le defendent encore constamment & vigoureusement. Cependant nous pouvons asseurer qu'ils ne sont pas pour la Republique, & qu'ils ne sont pas moins attachez à la Monarchie que les plus zelez Partisans du Roi Jaques.

On nous dira peut ètre, que le Roi Guilliaume ayant èté elevé dans une Republique, a du penchant pour cette sorte de gouvernement : Nous repondons qu'il se peut faire que sa Majesté s'accommode fort bien de ce gouvernement en Hollande : Mais il faudroit qu'on nous montrât par quelque bonne preuve, que son zele pour la Republique est aussi violent & aussi aveugle, que celui du Roi Jaques pour le papisme ; Autrement nous ne croirons jamais que sa Majesté soit assez ennemie de ses propes interets

pour

pour ſe priver de la Couronne, & devenir le ſujet d'un peuple dont il eſt le Maitre à juſte titre.

On dit encore qu'il eſt d'une tres facheuſe conſequence pour les ſucceſſeurs de ſa Majeſté, & pour tous les Rois en general, d'accorder aux peuples la liberté de depoſer leurs Rois, & d'en mettre d'autres à leur place, ſous pretexte qu'ils ne gouvernent pas ſelon les Lois; & que ces ſortes d'exemples ſont extremement dangereux. Nous repondons à cela, que ſi nous en avons un exemple tout nouveau en Angleterre, c'eſt le Roi Jaques lui meme qui en eſt la cauſe; c'eſt le fruit qu'il recueille de tant deforts qu'il a faits pour renverſer nos Lois, notre Gouvernement, & notre Religion, & pour nous abandonner en ſuite. Si cet exemple eſt d'une dangereuſe conſequence pour la ſeureté des Princes, il ètoit d'une abſolue

neceſſité pour la conſervation du peuple, pour qui le ciel fait les Rois. Et pourquoi après tout ſeroit-il ſi mauvais qu'il y eut quelquefois des exemples de Tirans depoſez, comme de Rebelles punis ? Les ſuites de la puiſſance arbitraire & de la Tirannie ſont auſſi funeſtes que celles de la rebellion : J'en ſuis perſuadé, & j'en Prens à Temoins les ſujets de la France. Il ſemble donc qu'il ſoit auſſi neceſſaire qu'il y ait des exemples pour empecher les Rois d'abuſer de leur autorité, que pour retenir les ſujets dans leur devoir ; Car la tirannie auſſi bien que la rebellion ſont de grands crimes, & les ſuites en ſont ègalement à craindre. Ainſi cet exemple inopiné pourroit bien rendre nos Rois plus juſtes à l'avenir, mais il ne ſauroit jamais faire tort à l'autorité Royalle, ni favoriſer la rebellion, tant qu'il y aura

ra ſur le Trone un Prince qui vueille ecouter les juſtes plaintes de ſon peuple, & y repondre favorablement, ce que ſa Majeſté regnante, ni aucun autre bon Roi ne refuſera jamais.

La derniere raiſon dont on ſe ſert pour nous perſuader que nous devons favoriſer la Decente du Roi Jaques dans nos Royaumes, eſt la plus ſurprenante de toutes: c'Eſt que ſon retabliſſement eſt le ſeul moyen de conſerver non ſeulement l'Egliſe Anglicane en particulier, mais meme la religion proteſtante en general. c'Eſt ce qu'il promet, dit on dans ſa declaration en des termes auſſi doux & auſſi tendres, que ceux dont il ſe ſervit lors qu'il monta ſur le Trone. *Credat Judæus Appella.*

Si l'homme n'etoit pas la plus ètrange de toutes les creatures, on ne pourroit comprendre comment des Proteſtans peuvent at-

tendre quelque choſe de bon du Roi Jaques : Car c'eſt s'imaginer que le Loup aime la brebis, & qu'il deviendra ſon Protecteur. Tant que le Roi Jaques à été dans ce Royaume il a fait une infinité d'injuſtices, & s'eſt ſervi des moyens du monde les plus Odieux pour abolir la religion proteſtante, & l'Egliſe Anglicane en particulier ; Cela n'eſt que trop certain & trop connu. A t-il depuis ce tems là changé d'inclination, de zele, ou de maximes. Tout nouvellement il a traité Proteſtans d'Irlande avec plus de rigueur que jamais. Il a toujours depuis demeuré en France, ou il a vû par des exemples ſanglans, que contraindre les ſujets par des Dragons furieux à embraſſer la religion de leur Roi, eſt un moyen eficace pour etablir cette puiſſance abſolue dont il fait ſon Idole. Jugez ce que nous

devons

devons esperer d'un tel homme pour notre religion ? Sur tout si vous considerez que le seul motif dont le Roi Jaques s'est servi auprez du pape pour en obtenir de l'argent, c'est qu'il a tout perdu par son trop grand zele pour la religion Romaine. Ainsi s'il obtient ce qu'il demande, s'il peut par ce moyen remonter sur le Trone, il employera sans doute toute sa puissance en faveur des papistes contre les Protestans.

C'Est à cela meme que l'engagera son autre Allié Louis quatorze, le persecuteur par excellence; Car jusques à ce qu'il l'ait remboursé aux depens des pauvres Anglois, des sommes qu'il en a recûs, il ne sauroit mieux le retenir dans ses interets, qu'en lui promettant de rendre l'Angleterre aussi miserable que la France, par l'exercice d'une puissance sans bornes, & par l'opression de tous

ceux, qui ne voudront pas embraſſer la religion, s'il devient encore une fois le Maitre de ces trois Royaumes ; & quand le Roi de France n'auroit pas d'autre raiſon d'agir ainſi, il le ſeroit pour avoir un Imitateur, & pour faire en ſorte que ſa cruauté & ſes infidelitez ne ſoient pas ſans exemple. Ainſi tout oblige le Roi Jaques à detruire la religion proteſtante, les promeſſes qu'il a faites à ſes Alliez, ſon zele pour le papiſme, ſes maximes, ſon penchant naturel. Pouvons nous donc douter qu'il ne le face, lui qui la perſecutée dans un temps, ou il n'y étoit pas à beaucoup prez ſi engagé qu'il l'eſt à preſent ? c'Eſt un abus, j'ai penſé dite une folie, de s'imaginer que le Pape & le Roi de France ne fourniront au Roi Jaques de l'argent, des vaiſſeaux, des Troupes que pour afermir la religion proteſtante & l'Egliſe

l'Egliſe Anglicane. Je ne ſai ſi on pouvoit tendre un piege plus groſſier que celui là. Il faut en efet neceſſairement que le Roi Jaques ſe ſoit obligé par des ſermens extraordinaires à ruiner l'une & l'autre, puis qu'un Pape & un Roi qui font profeſſion de perſecuter les Proteſtans lui ont accordé du ſecours. On n'a pas en vûe non plus de ſoulager les papiſtes par le retour du Roi Jaques ; car depuis la reformation ils n'ont jamais ètè plus en repos ſous aucun Prince Proteſtant, qu'ils le ſont ſous le gouvernement de leurs Majeſtez. Il faut donc que le ſeul deſſein d'abolir les autres religions, & de faire regner part tout le papiſme, pouſſent le Pape, la France, & le Demon meme à travailler au retabliſſement du Roi Jaques.

Quant aux promeſſes qu'il nous fait dans ſa declaration, nous ne

pouvons empecher de les compter pour rien ; car nous ſavons qu'il a promis plus fortement au pape de nous perdre, qu'il ne nous promet ici de nous conſerver. Et quoique ſes interets, & l'eſperance qu'il y auroit des gens aſſez fous pour le croire, lui ayent fait renouveller ces promeſſes, nous ſommes bien perſuadez que ſon Confeſſeur lui aura bien tot vuidé la queſtion, quand il lui demandera s'il eſt plus obligé de garder les pieuſes & catholiques promeſſes qu'il a faites au ſaint Pere, ou celles que les Heritiques lui ont extorquées ? Nous devrions nous ſouvenir dans cette occaſion du proverbe Italien, *ſi quelqu'un me trompe une fois Dieu lui pardonne : mais ſi je me laiſſe tromper deux fois, Dieu me le pardonne à moi meme.*

Jamais Prince n'a fait des promeſſes plus ſolemnelles de maintenir

tenir la religion proteſtante, & l'Égliſe Anglicane que le Roi Jaques, & jamais Prince n'y a eu moins d'egard. Car il eſt evident qu'il ne pretendoit pas ſe lier en aucune maniere à notre egard, nonobſtant toutes ſes proteſtations ; Il vouloit ſeulement nous leurrer, & nous faire donner dans le piege : En efet la premiere choſe qu'il fit dés qu'il fut monté ſur le Trone, fut de violer à le premiere occaſion le ſerment qu'il avoit fait : ſerions nous donc aſſez fous pour nous y fier encore une fois ? Il a declaré en Irlande qu'il avoit de l'horreur pour l'Egliſe Anglicane, & qu'il ne la pouvoit ſoufrir ; il ne ſauroit donc aimer aucun de ceux qui en ſont membres, ni en general aucun Proteſtant. Il en peut bien flater quelques uns pour ſervir à ſes deſſeins ; mais des qu'il en aura tiré ce qu'il veut,

il ſentiront les premiers les efets de ſa haine & de ſon averſion ; Car ſes amis Proteſtans ſont en tres petit nombre. Ils ſont pour la plupart les objets de ſa haine & de ſon reſſentiment, par ce qu'ils ſe ſont opoſez à ſes injuſtes deſſeins : Et il ne faut pas douter que le deſir qu'il a de s'en venger, ne l'emporte de beaucoup ſur quelques reſtes de conſideration qu'il peut avoir pour les autres. Ils auront beau mettre en compte leur zele & leur fidelité pour les interets du Roi Jaques, on les traitera d'Heretiques, & on leur repondra que ce n'eſt pas le ſentiment de leur devoir qui les a fait agir ainſi, mais le peu d'aparence qu'ils voyoient à faire reuſſir par leurs eforts les Deſſeins des Ennemis du Roi. Qu'on ſe ſouvienne de la rebellion de Monmouth ; On peut dire que ce fût l'Egliſe Anglicane ſeule qui l'arreta :

reta : Cependant les ſuites ont bien fait voir combien le Roi Jaques eſt peu ſenſible aux plus grands bienfaits, quand ils viennent de ceux qu'il regarde comme Heretiques. Ce qu'il a fait à ſes fideles proteſtans d'Irlande en eſt une preuve manifeſte, & ceux qui l'ont oublié ont aſſeurement la memoire bien courte.

Mais à quoi bon je vous prie tant defors & tant de remuemens pour retablir le Roi Jaques? manque t-il quelque choſe ſous ce Regne à l'Egliſe Anglicane ou à quelque Proteſtant particulier? Le Roi Guillaume eſt pour le moins auſſi bon Proteſtant que le Roi Jaques eſt bon Papiſte, & il aime autant l'Egliſe Anglicane que le Roi Jaques la hait. Jugez donc duquel deux l'Egliſe Anglicane doit plutot eſperer la protection? ou de celui qui en fait profeſſion, & qui l'aime, ou de celui qui là

lachement abandonnée, & qui la hait comme la mort ? Les Eccleſiaſtiques diſent que ſa Majeſté regnante favoriſe trop les Nonconformites. Mais leur a t-Elle donné plus de liberté que le Roi Jaques lui meme ? Ce Prince commença ſes projets & ſon malheur par la tolerance ; & dans l'etat où ètoient les afaires, il n'etoit pas de la prudence qu'un nouveau Prince changeât des choſes de cette nature. Cependant admirez la bizarrerie de l'homme, & conſiderez comme il eſt impoſſible de plaire à tout le monde. Les Epiſcopaux ſe plaignent qu'on favoriſe trop les Nonconformiſtes, & les Nonconformiſtes ſe plaignent à leur tour qu'on a trop d'egards pour les Epiſcopaux. Mais les Nonconformiſtes doivent conſiderer que l'Egliſe Anglicane eſt la religion de la Nation ; que ſa Majeſté la trouvée en poſſeſſion

de

de tous ſes droits, & que ſon devoir & ſes ſermens l'obligent de l'y maintenir. Au reſte on n'inquiete point les Nonconformiſtes, & ils jouiſſent de tous les privileges des autres ſujets, excepté des privilèges de la Regence dont ils ſont exclus, & qu'ils ne peuvent eſperer d'aucun ſage Roi d'Angleterre. Car ils ne ſont pas ſeulement la plus petite partie de la Nation, mais ils ſont encore ſi diviſez entr'eux, qu'il eſt impoſſible de plaire à tous les partis. Ainſi la liberté de leur religion eſt tout ce qu'on peut leur accorder, & ils ne ſont pas raiſonnables s'ils eſperent quelque choſe de plus.

Il faut remarquer de plus que ſa Majeſté n'eſt pas ſeulement le Chef & le Protecteur des Proteſtans d'Angleterre, mais en general de toutes les Egliſes refor-

le Roi de France, le Chef de l'entrepriſe du retabliſſement du Roi Jaques, eſt l'Ennemi juré de la reformation, puiſque par une action qu'on peut apeller un coup de deſeſpoir, il s'eſt privé de plus de trente mille familles Proteſtantes, qui ètoient ſes plus fideles ſujets; & qu'il les a banies de ſon Royaume dans la ſeule vûe d'abolir la reformation dans ſes Etats. Qui pourroit donc s'imaginer que ſa Majeſté regnante puiſſe perſecuter l'Egliſe Anglicane, & que le Roi de France & le Roi Jaques ſon allié ſoient capables de la defendre?

Non mes chers Freres & Compatriotes, ne vous ſeduiſez point ſi honteuſement vous memes, & donnez vous bien garde de croire une tromperie ſi manifeſte & une fiction ſi palpable. Tout cela ne tend qu'a vous endormir juſques à ce que vous ayez donné au Roi

Jaques

Jaques pour perdre & vous & votre religion. Je ne doute pas à la verité qu'il ne laiſſât pour quelque tems en repos la religion établie, & qu'il ne traitât d'abord les Anglois aſſez favorablement, parce qu'autrement il auroit bien de la peine à s'afermir : Mais il n'eſt pas dificile de prevoir que cette douceur forcée ne dureroit guere ; Car ces Menagemens n'ayans pour Principe que la crainte & le deſir de ſe venger, il eſt clair qu'il ne menageroit plus rien dès qu'il n'auroit plus rien à craindre, & qu'il ne manqueroit pas de lever le maſque à la premiere occaſion, & de renverſer l'echelle dont il ſe ſeroit ſervi pour monter ſur le Trone. De ſorte que ceux

la plus pure & la plus fleurissante Eglise du monde.

En efet les Protestans qui favorisent le retablissement du Roi Jaques, & qui combatent pour lui, combatent contre leur propre religion : Ce que les Premiers chretiens n'auroient jamais fait, tout attachez qu'ils étoient à leurs Princes par une fidelité inebranlable, & ce que ni l'interet, ni le desir de vengeance ne peuvent obliger personne de faire. Pour moi je regarde la veritable religion comme une chose si fort au dessus de tous les interets mondains, & sa conservation comme quelque chose de si necessaire au gouvernement, qu'un Prince qui veut l'oprimer me paroit bien moins suportable que s'il vouloit me ravir la liberté, les biens, & la vie. Il s'ensuit de là necessairement que je commettrois un crime abominable,

nable, ſi je le favoriſois dans un ſemblable deſſen. Il n'y a ni ſermens ni fidelité qui puiſſent m'engager à cela. On peut me contraindre de ſoufrir, mais non de devenir le perſecuteur de ma prope religion.

Laiſſons donc au Roi Jaques, laiſſons à ſes Papiſtes Irlandois & Anglois, l'execution de cet impie deſſein, que leur inclination & leur conſcience meme leur inſpire. Et puiſque les Papiſtes ſeuls peuvent ſe promettre quelque avantage du rétabliſſement du Roi Jaques, laiſſons les y travailler ſeuls. Tenons nous du moins dans la Neutralité, & cela ſufira pour faire voir combien eſt foible & digne de mepris le parti qui cherche notre

les yeux ſur le paſſé, & conſiderez que vous ne ſauriez abandonner ſa Majeſté regnante ni favoriſer le Roi Jaques qu'il ne vous en arrive quelque choſe de funeſte, puiſque cela entrainera neceſſairement la ruine de l'Egliſe Anglicane, & fera pericliter toute la reformation. En vain vous plaindrez vous de ce malheur, quand il ſera trop tard pour y remedier; car alors il ne vous reſtera que la douleur & la honte d'avoir èté les laches inſtrumens de tant de maux. Soyez donc ſages de bonne heure, afin qu'on ne vous reproche pas le *ſerò ſapiunt Phryges* des anciens. Pour moi j'ai fait mon devoir & j'ai ſatisfait aux engagemens de ma Conſcience. Je vous ai averti des malheurs qui vous arriveront; & il ne me reſte plus que de m'adreſſer à Dieu, & le prier d'ouvrir vos yeux par ſon in-

finie

finie misericorde, & d'eclairer vos entendemens dans cette occasion, à fin que vous puissez connoitre vos veritables interets.

Permis d'imprimer

NOTTINGHAM.

Le 4. Juin
1692.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE